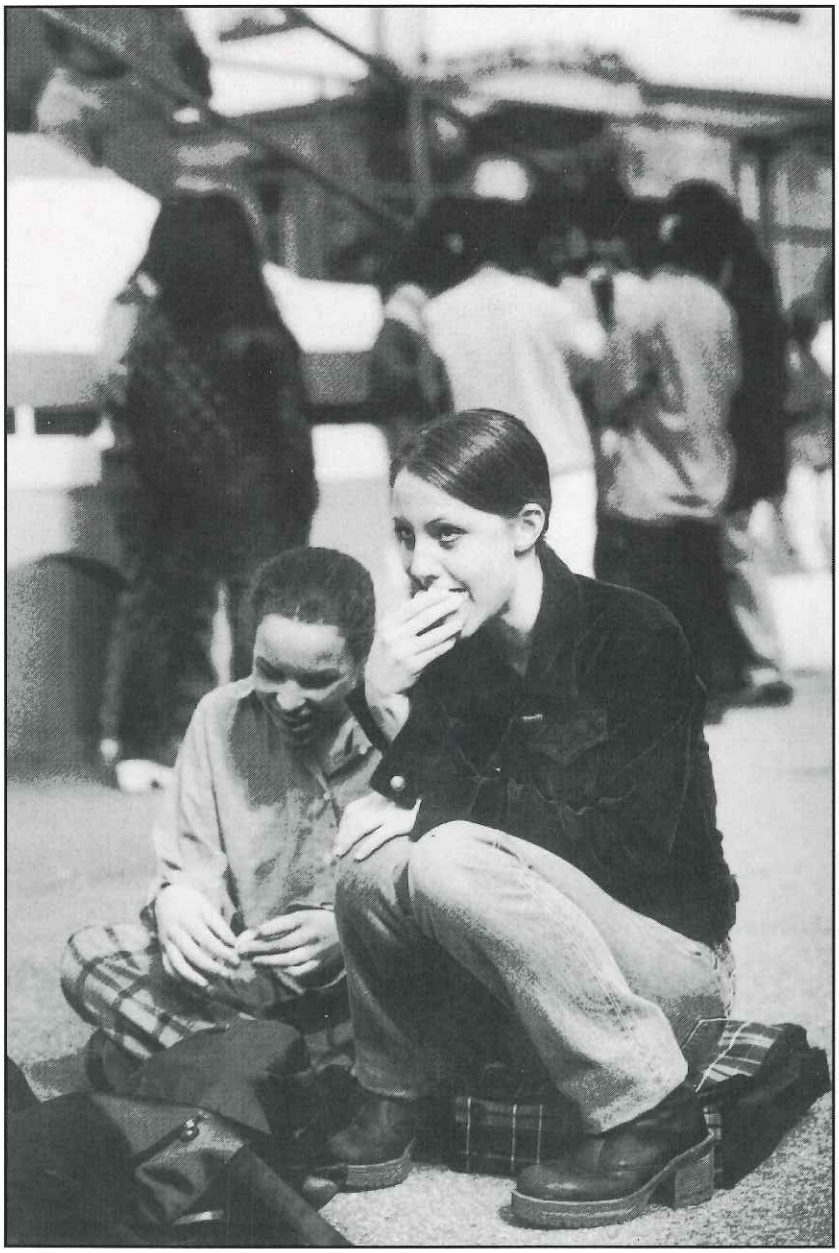


nº 74 septembre 1996

LES INFOS DU BELLUARD

LES INFOS DU BELLUARD



Illustrations de la page de couverture et de la page de garde : «La récréation, on discute, on croque une morse, on révise ses matières une dernière fois sous le regard et les commentaires des camarades. Un moment bien court, mais riche en échanges et en coups d'oeil furtifs. Photos A. Wicht

Dos de la page de couverture :
Visages, dessin à l'encre de chine de Jeanne Macheret, classe 3G

Bulletin d'information destiné aux élèves et aux parents des élèves du

CYCLE D'ORIENTATION DU BELLUARD
Derrière-les-Remparts 9
1700 Fribourg
Tél : 037/22 35 85 puis 026/347 18 50
Fax : 037/22 54 55 puis 026/347 18 59

Rédaction
L. Gurtner, P. Burgy, D. Stevan, quelques professeurs

Photos
P. Burgy, D. Stevan, A. Wicht

Composition, mise en page
M.-J. Chanez

Parution :
trois fois par année scolaire septembre, mars et juin

Tirage :
1200 exemplaires

Impression
Imprimerie Fragnière SA
Fribourg

Septembre 1996

n° 74

Sommaire

Vie de l'école

2 L'école au quotidien



5 Carnet de route

6 *Falsi sunt isti Romani !*
Découverte d'Avenches

Organisation de l'école

7 Tout savoir sur l'école



18 *Les médiateurs scolaires*
Un nouveau service

20 Règlement scolaire

22 Langues et cultures

23 Les classes et leurs maîtres

Dossier

26 Passage au CO

Activités culturelles

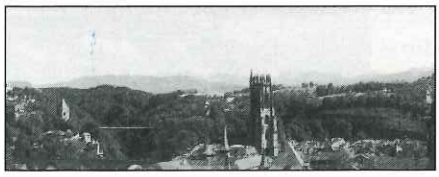
27 Concours Cinébel

28 Choeur, orchestre de chambre, groupe rock, théâtre, ciné-club

Travaux d'élèves

31 *Natures mortes*
Dessins à l'encre de chine

32 *Par la fenêtre du Belluard*



34 Le coin du philosophe

35 Des élèves vus par eux-mêmes

36 BD : *Eh oui ! il y a des élèves qui dessinent*

37 Portraits d'après images

39 **Fiches à détacher**

Editorial

Bienvenue

A vous, Sophie, Charles, Alexandre et Yasmine, qui franchissez la porte du Belluard pour la première fois, je vous adresse une cordiale bienvenue.

Que l'école, que vous fréquentez dès aujourd'hui, soit pour vous une occasion de découvertes, d'enrichissement et aussi de plaisir.

Eh oui, n'y a-t-il pas un réel plaisir à comprendre l'explication du maître, à relayer les nouveautés qu'il explique aux choses que l'on sait déjà, à partager sa passion pour la matière qu'il enseigne, à chercher avec lui à savoir davantage.

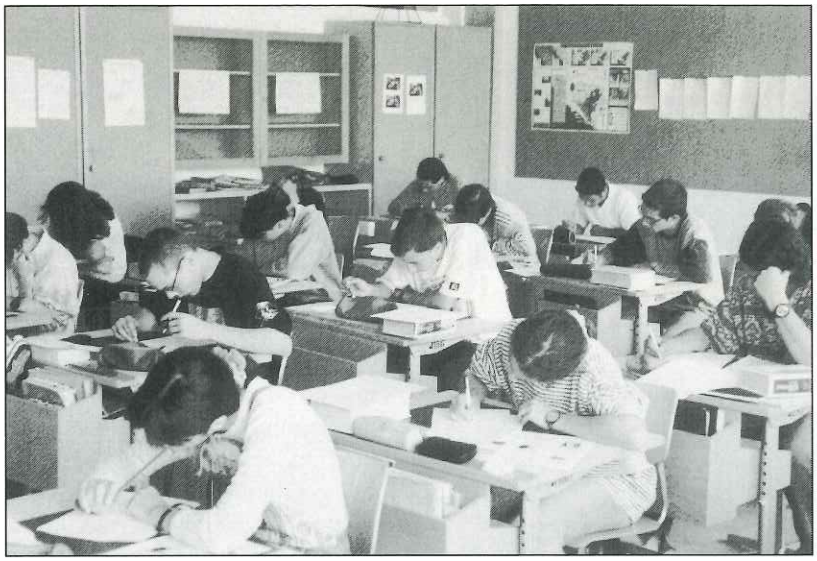
Que serait en effet notre monde si l'envie d'apprendre et le besoin de connaître n'avait très tôt titillé l'esprit de notre ancêtre l'homo sapiens ? Il y a fort à parier que jamais il n'aurait su ruser l'affreux prédateur qui bloquait l'entrée de sa caverne. Comment aurait-il appris, plus tard, à conquérir les terres, à domestiquer son environnement, à voguer sur les mers, à guérir les maladies, à s'en prévenir, à inventer des techniques ?

Rassurez-vous, nous ne vous en demanderons pas tant ! Le programme du cycle d'orientation est ambitieux, mais tout de même... Ce qui importe est que vous trouviez dans notre école les conditions favorisant votre apprentissage. Et quand faiblira la passion du savoir, quand s'amollira quelque peu votre motivation, alors nous serons là pour vous épauler.

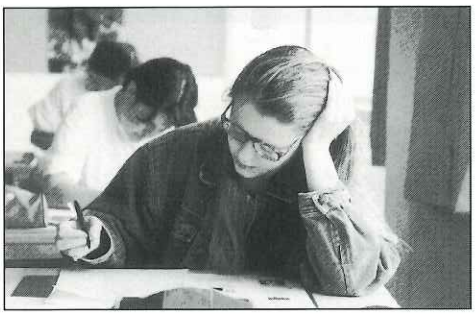
A vous tous, élèves de première année et à vos camarades plus âgés, je souhaite une bonne année scolaire.

L. Gurtner

L'école au quotidien



Vendredi 21, lundi 24 et mardi 25 juin.
L'heure est aux examens de diplôme pour les élèves de troisième. Trois jours durant, ceux-ci ont été soumis à une épreuve véritablement digne de ce nom. Par sa durée, le premier grand examen !





Quelques jours plus tard. Vendredi 28 juin. Peu après 9 heures.
Les élèves de troisième ont achevé leur pensum, leurs professeurs ont émergé de leur montagne de copies à corriger.
Tous se retrouvent à la grande salle. Le moment est d'importance puisque c'est le dernier passé dans cette école et que les diplômes vont être distribués.



Paroles teintées d'humour d'une élève de 3e année, paroles chaleureuses de Mme Gertrude Aebischer au nom des maîtres et de M. le directeur adressées aux 213 candidats.
195 d'entre eux repartiront avec leur certificat en poche. Bravo.
Mais le parcours n'est pas terminé. D'autres épreuves se profilent déjà. Bah ! c'est la vie après tout !



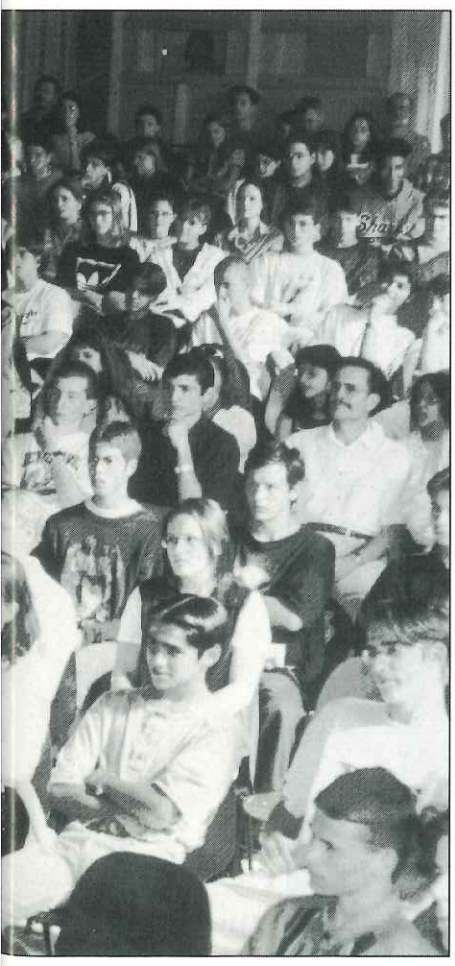




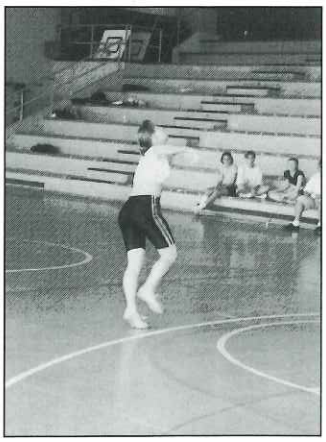
Quelques heures plus tard.
Peu après 11 heures.
Au tour des professeurs de goûter aux premiers relents des pleins airs de vacances.

Mme Beaud-Spang
directrice
des Ecoles





C'est en effet à l'extérieur, sous les platanes ombreux de la cour, que se tint la petite cérémonie officielle qui met traditionnellement terme à l'année scolaire. Moment empreint de franche cordialité.
Mots bien sentis de Mme Geneviève Beaud, directrice des Ecoles de la ville, invitée pour l'occasion, suivis de l'allocution de M. Léon Gurtner, directeur. Quelques chants joyeusement distillés sous les frondaisons par les Jongleurs du rempart. On dit que les oiseaux alors en faction ne s'en sont pas encore remis !

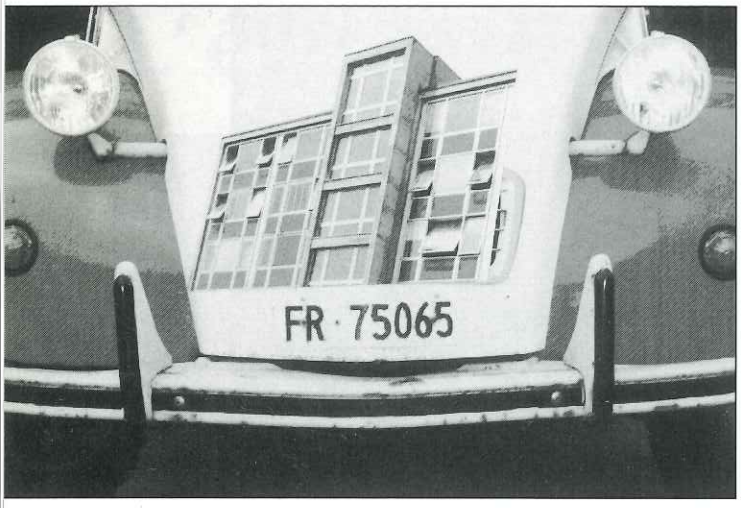


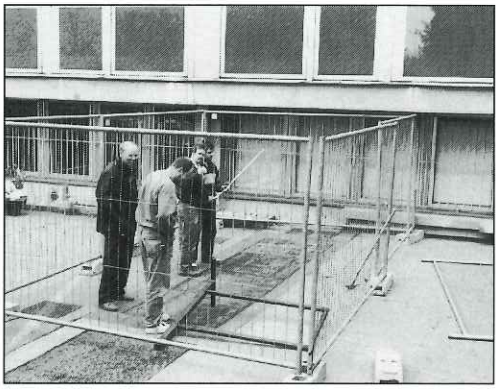


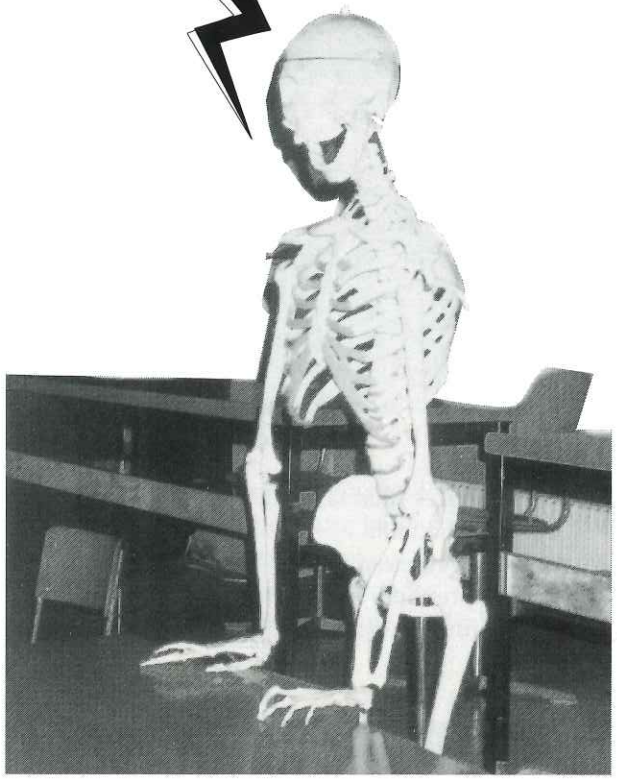


Alors que, peu auparavant, dans la halle des sports, des élèves champions de twirling faisaient frémir l'auditoire professoral dans des envolées fort talentueuses et parfois... renversantes.

Eh oui !
c'est au Belluard que vous trouverez la Citroën 2 CV dernier cri, à l'image de la façade, le chantier qui met en cage intendant des bâtiments, concierge et ouvriers, et bien sûr les élèves les plus heureux !









Carnet de route

Calendrier scolaire

Vacances d'**automne** :
du vendredi 18 octobre, 15h30
au lundi 28 octobre 1996, 7h40

Vacances de **Noël** :
du vendredi 20 décembre 1996
au lundi 6 janvier 1997

Vacances de **Carnaval** :
du vendredi 7 février
au lundi 17 février 1997

Vacances de **Pâques** :
du vendredi 21 mars
au lundi 7 avril 1997

Fin de l'année scolaire :
vendredi 27 juin 1997

Sont jours de congé: le 1er novembre 1996 (Toussaint), l'après-midi du 1er mai 1997, le jeudi 8 et le vendredi 9 mai (Ascension), le lundi 19 mai (Pentecôte), le jeudi 29 mai 1997 (Fête-Dieu).

Décès

Le 19 juin 1996 Zahra, élève de la classe 1M a perdu son papa, Monsieur Djelloul Tarmoul.

Nous exprimons à Zahra et sa famille nos sentiments de sincères condoléances.

De nouveaux visages

A la rentrée de cet automne, nous accueillons deux nouveaux maîtres. Il s'agit de

Mlle Muriel ZURKINDEN, pour l'enseignement de 5 heures d'anglais;

M. Alain SAUTEUR, pour la prise en charge d'un cours de 6 heures de mathématiques.

A ces nouveaux maîtres, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue dans notre école.



Naissances

Les Infos du Belluard adressent leurs félicitations à Mme Astrid Guisolan et à son mari, heureux parents d'Antoine, né le 18 juin 1996;

à M. Francis Quartenoud et à son épouse, heureux parents de Tess, née le 17 juillet 1996.

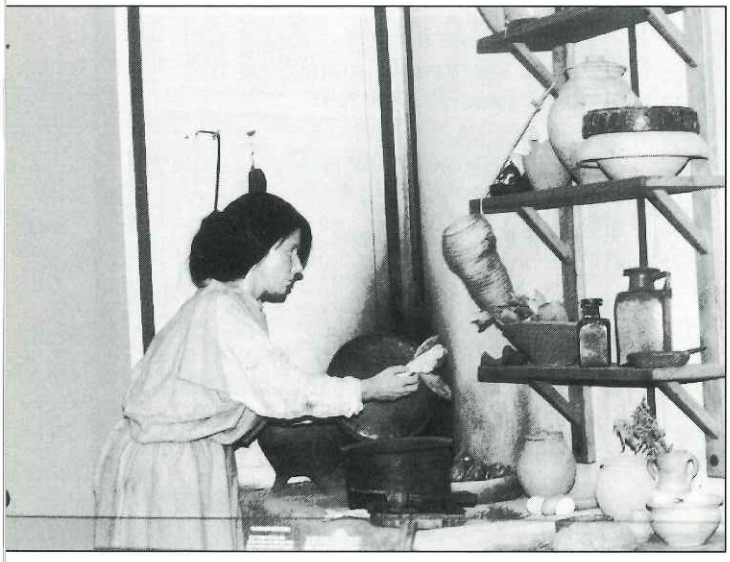
A tous, à toutes, à l'occasion de la rentrée scolaire, nos voeux les meilleurs pour un bon départ.

Falsi sunt isti Romani !

Vendredi 7 juin 96.
Disons 1996. Sous un titre en latin, la précision de l'énoncé chronologique permettra de lever le doute sur l'avant ou après Jésus-Christ. Je disais donc vendredi 7 juin 1996, 12 heures 10 précises.



L'autobus vert couleur GFM quitte la gare de Fribourg avec à son bord quatorze élèves de l'école du Belluard. Ils ont deux points communs : ils font tous du latin et vont tous à Avenches. Visite préparée, organisée, commentée, guidée et pique-niquée de l'Aventicum des Romains. Arrivée prévue selon l'horaire : 12 heures 38. Arrivée effective : 12 heures 39. Pas mal. Les GFM c'est moins exact que la fusée Ariane mais au moins ça arrive à destination !



Photos Jonathan Friedli, 2L

Les ventres grenouillent, il faut manger : l'appétit ne fait aucune concession aux estomacs juvéniles. Le repas se déroule dans le décor somptueux du théâtre qui offre les gradins de sa "cavea" comme un gigantesque bâillement presque indécent. Chips-coca-sandwich que suit immédiatement la découverte du site. On y apprend notamment qu'au XIXe siècle la Municipalité fit détruire une grande partie du monument romain pourtant encore en bon état, trouvant ainsi le moyen d'occuper ses chômeurs. Quelle mentalité !

Puis le petit groupe se déplace : le temple dit du Cigognier à cause de sa colonne qui attend toujours le retour des cigognes africaines; le temple de la Grange des Dîmes dont les quelques marches d'accès invitent encore à entrer dans un sanctuaire absent qui se dérobe sous l'asphalte d'une route contemporaine. On imagine.

Un thermomètre de la civilisation industrielle nous ramène à la réalité des 33 degrés torrides qu'il affiche effrontément à la marge du ciel. Les thermes ont hélas laissé échapper l'eau de leurs nombreux bassins délabrés. Mais tout à côté, à la bonne heure, une fontaine d'aujourd'hui fait office d'exutoire aux jeunes têtes échauffées.

Voilà que le troupeau aux chevelures dégoulinantes se hisse péniblement au sommet de la colline où s'appuie l'amphithéâtre éreinté par tant de loyaux services : ours, lynx, lions, gladiateurs, antiques violences du cirque ou alors Aïda, Carmen, douces effluves d'un opéra plus moderne.



Le musée enfin nous accueille, qui semble avoir un oeil sévère sur l'ellipse spectaculaire. Avenches nous a montré ses pierres. Mais où donc, par Jupiter, sont passés ses habitants ? Où sont les Romains ? La troupe étudiante grimpe les étages de la bâtisse. Au deuxième étage, ils sont là ! Un homme, drapé dans sa toge, un air à la Bernard Tapie; et deux femmes, l'une à sa cuisine, l'autre à son miroir.

Mais, ô stupeur !
Falsi sunt isti Romani !
Ils sont faux ces Romains !

Daniel Stevan

Tout savoir sur l'école

L'encadrement pédagogique
page 8

Rencontre avec les parents
page 9

Le temps scolaire
page 9

Le temps extra-scolaire
page 10

Quelques aspects de la vie de l'élève ...

... du point de vue scolaire
page 11

... sous l'angle administratif
page 12

Les services auxiliaires
page 14

L'encadrement pédagogique

Directeur

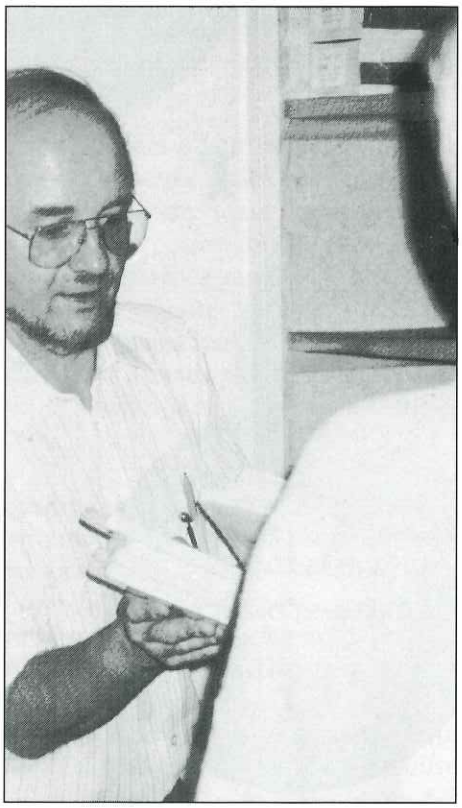
Chargé de «la responsabilité générale de l'école», le directeur a en particulier les attributions suivantes : il est responsable de l'instruction, notamment de l'application des plans d'études, et de l'éducation; il assure la collaboration entre l'école et les parents et il administre l'école.

Adjoints de direction

Les adjoints de direction partagent avec le directeur les responsabilités de l'école en constituant avec lui l'équipe de direction.
Soucieux de la conduite de certaines tâches particulières telles que l'équipement, le matériel, l'établissement de l'horaire, ils secondent également les maîtres de classe dans la résolution de problèmes plus difficiles que peuvent poser certains élèves. Ils assument aussi la responsabilité des bâtiments annexes.
Les adjoints de direction peuvent être atteints chaque matin entre 07h30 et 08h30 aux N° de tél. indiqués ci-après :

Bâtiment principal : 22.35.85 / 347.18.50*
M. Jean-Claude CUENNET
(classes de 1re année)
M. Daniel STEVAN
(classes de 2e année)
M. Pierre BURGY
(classes de 3e année)
Villa Caecilia: 22.29.81 / 322.29.81*
M. Bernard CARREL

* dès le 2.11.1996



M. Jean-Claude Cuennet

Maître de classe

Le maître de classe a le contact le plus fréquent avec les élèves; il veille à une bonne coordination des devoirs à domicile, organise le travail et la répartition des tâches scolaires. Il est le mieux à même de donner des résultats d'ensemble sur la situation scolaire de chacun de ses élèves.

Professeur de branche

Le professeur de branche peut apporter dans le domaine de son enseignement des informations précises et conseiller parents et élèves sur le travail scolaire.

Le temps

Découpage de l'année scolaire

L'année scolaire est divisée en deux semestres au terme desquels les résultats scolaires sont appréciés par des notes réunies dans un certificat adressé aux parents. Les deux périodes de l'année scolaire 1996-1997 sont :

1er semestre: du lundi 26 août 1996
au vendredi 17 janvier 1997
2e semestre: du lundi 20 janvier 1997
au vendredi 27 juin 1997
Informations de mi-semestre :
jeudi 31 octobre 1996
vendredi 21 mars 1997

Parents

L'école s'efforce d'instaurer et de maintenir une collaboration étroite avec la famille. Collaboration profitable, climat de confiance, communication: tels sont les mots clefs des liens que nous souhaiterions entretenir avec les parents des élèves.

Les contacts sont entretenus de plusieurs manières :

- annotations contenues dans le carnet de devoirs;
- brochure «Les Infos du Belluard»;
- circulaires destinées aux parents;
- rencontres Parents-Ecole (voir ci-dessous)
- entretiens individuels (voir ci-contre)

Réunion des parents des nouveaux élèves

Les thèmes traités lors de cette soirée seront les suivants: prolongement de l'examen d'évaluation, problèmes d'adaptation à un rythme scolaire différent, intégration dans une nouvelle école, importance d'une méthode de travail, rôle des services auxiliaires...
Le directeur, accompagné d'un adjoint et des responsables de l'office d'orientation et des services de psychologie et de logopédie, recevra les parents des élèves de 1re année

le mercredi 18 septembre 1996
à 20h15, à la grande salle de l'école.

Les parents des nouveaux élèves qui fréquentent une classe de 2e ou de 3e année sont également les bienvenus.

Rencontre avec les parents

Entrevue avec le maître de classe

Organisée à la mi-semestre, après 9 semaines de travail, cette rencontre donnera au maître de classe l'occasion d'apporter aux parents des renseignements plus précis sur la façon dont l'enfant vit sa scolarité: qualité de l'intégration dans la classe, intérêt pour l'étude, travail fourni, premiers résultats dans les branches fondamentales.

Dès la fin des cours, le maître de classe recevra les parents dans la salle de classe où travaillent les élèves. Le principe retenu est celui d'un rendez-vous d'une durée de 15 minutes en général. Les maîtres des branches principales seront à disposition des parents si ceux-ci en expriment le vœu.

Dates de ces rencontres :

le jeudi 7 novembre ou
le lundi 11 novembre 1996,

à l'heure fixée d'entente avec le maître de classe.
Ne pas oublier de remplir la fiche d'inscription se trouvant à la page 39.

scolaire

Horaire des classes

La durée des leçons journalières est généralement de 50 minutes. Afin d'utiliser au mieux les possibilités de concentration des élèves, la majeure partie du travail scolaire s'effectue le matin. Après les deux périodes de l'après-midi, le temps libre peut être utilisé en fréquentant les cours de rattrapage, les cours facultatifs, la bibliothèque, l'étude ou en pratiquant diverses activités artistiques ou sportives.
L'horaire de travail des élèves de l'école sera donc le suivant pour l'année scolaire 1996-1997 :

matin				
1re	heure	07h40	-	08h30
2e	heure	08h30	-	09h17
3e	heure	09h17	-	10h05
4e	heure	10h18	-	11h05
5e	heure	11h05	-	11h52

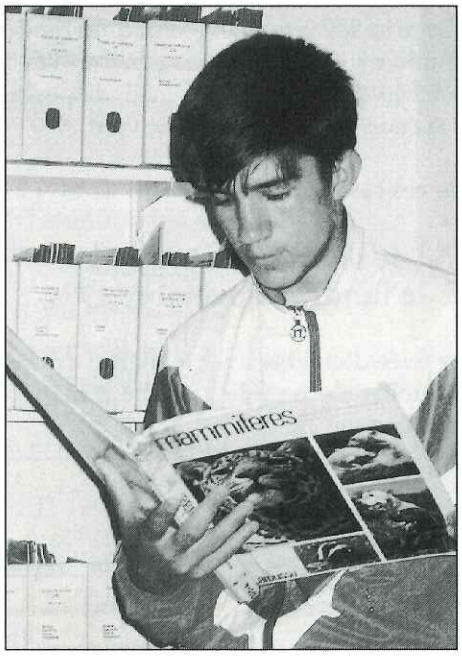
après-midi				
6e	heure	13h50	-	14h40
7e	heure	14h40	-	15h30
8e	heure	15h30	-	16h20

Cet horaire est légèrement modifié le mercredi matin où les cours commencent à 8h25.

Le temps extra-scolaire

Rattrapage

Une fois par semaine, de 15h30 à 16h20 ou dans le cadre de l'horaire durant l'heure d'étude, un professeur se tient à disposition des élèves pour leur apporter des compléments d'explications sur des matières mal comprises et faciliter le rattrapage d'élèves en difficulté. Ces cours, que les élèves fréquentent librement, faisant en même temps l'apprentissage de leur responsabilité, auront lieu à des dates indiquées aux tableaux d'affichage.
Les branches faisant l'objet d'un rattrapage sont les suivantes: le français (orthographe), l'allemand, le latin, les mathématiques et la dactylographie.



Bibliothèque

Dans le bâtiment principal, une bibliothèque est ouverte aux élèves. Plus de 4500 ouvrages y sont proposés, allant des livres d'information et de références, aux romans et aux lectures de délassement en passant par les encyclopédies et les dictionnaires. Conçue dans un sens éducatif, elle permet aux élèves de consulter des fichiers, de rechercher des informations et d'accéder directement aux ouvrages, service qui au courant de l'année scolaire 1996-97 sera informatisé.
Il n'est bien sûr pas dans l'idée des responsables de faire respecter le calme régnant dans les bibliothèques universitaires, mais les élèves comprendront la distinction entre ce local et une salle de jeux.

Étude surveillée

Les attentes prolongées et parfois l'absence de parents à la maison ont amené l'école à organiser une étude surveillée, dès le lundi 2 septembre 1996, chaque soir, de 15h35 à 17h00, du lundi au vendredi. Telle qu'elle est organisée, l'étude permet aux élèves de travailler dans de bonnes conditions de tranquillité. Il n'est par contre guère possible au surveillant d'apporter aux élèves des explications sur des matières difficiles ou mal comprises. Pour cela, d'autres formes d'aide sont mises en place (voir «rattrapage», ci-contre). La participation à l'étude ne fait l'objet d'aucun frais supplémentaire. En dehors des permissions motivées, présentées par écrit et demandées à l'avance à l'adjoint de direction, la présence des élèves inscrits est obligatoire. Un contrôle régulier est exercé. Les inscriptions sont données pour la durée de l'année scolaire; elles peuvent pourtant être modifiées en tout temps par avis écrit des parents. De son côté, l'école peut exclure de l'étude un élève dont la présence pose des problèmes importants.

Les parents des élèves remplissent à ce propos la fiche se trouvant à la page 39.

Devoirs

Les «devoirs», qui représentent un travail personnel d'étude, constituent dans le système actuel l'un des éléments indispensables à une formation de base sérieuse.
En proposant des exercices de réflexion, de mémorisation et d'application à partir des matières exposées en classe, ce travail personnel doit permettre à l'élève de progresser régulièrement, de se situer, de contrôler son degré de compréhension, ses possibilités d'exploitation et de prendre ses responsabilités.
Dans des circonstances normales, ce travail à domicile doit être fait par l'élève sans aide extérieure; l'expérience montre cependant que l'intérêt des parents et un certain contrôle sont toujours bénéfiques et nécessaires.
D'une façon très générale, la «moyenne» du temps d'étude pourrait se situer, d'après un sondage auprès des élèves de première année, à 90 minutes par jour (le samedi étant compté !).
Dès le premier mois, chaque élève de 1re année recevra une information sur la manière de travailler à la maison, de planifier sa semaine et d'acquérir une méthode de travail.
Ainsi chacun prendra en charge sa formation personnelle dont l'un des éléments essentiels est un travail sérieux, approfondi et réfléchi.

La vie de l'élève ...

... du point de vue scolaire

Carnet de devoirs

Chaque élève possède un carnet de devoirs dans lequel il est tenu d'inscrire ses tâches quotidiennes. Il considérera ce carnet comme un cahier soigné, représentant un plan de travail, et non comme une vulgaire feuille de brouillon où fleurissent les états d'âme et où s'accumulent toutes formes de graffiti.
Ce document, par les annotations, remarques et signatures qu'il contient, assure un lien précieux entre l'école et les parents qui sont vivement invités à le consulter régulièrement.
Sur l'initiative du maître de classe et des élèves, ce carnet peut contenir également les notes hebdomadaires, qui seront alors contresignées par les parents.

Soupers de classe

Il est utile de bien préciser les responsabilités lorsque sont organisés des soupers de classe. Cette initiative, pour autant qu'elle émane des élèves, n'engage qu'eux et leurs parents. L'école ne se charge donc pas, dans ce cas, de veiller à ce que la sortie prévue se déroule dans de bonnes conditions et laisse aux parents le soin de s'en préoccuper.

Course, excursion de classe

Durant l'année scolaire, les maîtres de classe ont la possibilité d'effectuer une excursion d'un jour avec leurs élèves. Celle-ci devrait permettre à chacun de mieux se connaître. Afin de limiter la participation financière demandée aux parents, le montant maximal à exiger a été fixé à 30 francs.
D'autres sorties, en rapport avec une activité pédagogique déterminée, peuvent également avoir lieu: visite d'expositions, bâtiments ou installations suscitant un intérêt particulier, excursion botanique, voyage d'information professionnelle, découverte de sites historiques, échanges de classe.

Comportement - application

Au bas des notes semestrielles sont prévues deux cases pour l'attribution de mentions particulières. L'une qualifie le comportement général à l'école et le respect des consignes de discipline liées à la vie communautaire (voir «règlement scolaire» pages 20 et 21). La seconde mention concerne l'application, le degré d'efforts fournis, la régularité dans le travail, la volonté d'apprendre et de manière générale, le zèle mis à l'étude.
Pour éviter trop de subjectivité dans l'établissement de ces notes, les 3 maîtres des branches principales sont invités à faire leur proposition qui est elle-même discutée lors d'un conseil de classe avec la direction. A ce moment-là seulement, la note définitive est arrêtée.
En principe, ces mentions sont chiffrées et établies sur la base du système appliqué aux notes de branches (voir 1re page du bulletin semestriel).
Précisons enfin que ces mentions permettent, en corrigeant l'impression donnée par les moyennes des différentes branches, de fournir parfois un profil plus exact des «prestations scolaires» de l'élève.

Absences

Lorsqu'en raison d'une maladie ou de tout autre motif imprévisible, des élèves ne peuvent se rendre en classe, leurs parents informent immédiatement par téléphone :

- **le secrétariat du Belluard (22.35.85) pour tous les élèves fréquentant le bâtiment principal;**
- **M. Bernard Carrel (22.29.81) pour les élèves des classes de la Villa Caecilia.**

A leur retour, les élèves apportent sur la formule ad hoc - fiche jaune - une excuse écrite de la main de leurs parents et la présentent à l'adjoint de direction de leur groupe.
Les élèves qui, pour diverses raisons, ne participent pas aux cours de natation ou de gymnastique travaillent en salle d'étude.

La vie de l'élève...

...sous l'angle administratif

Abonnement

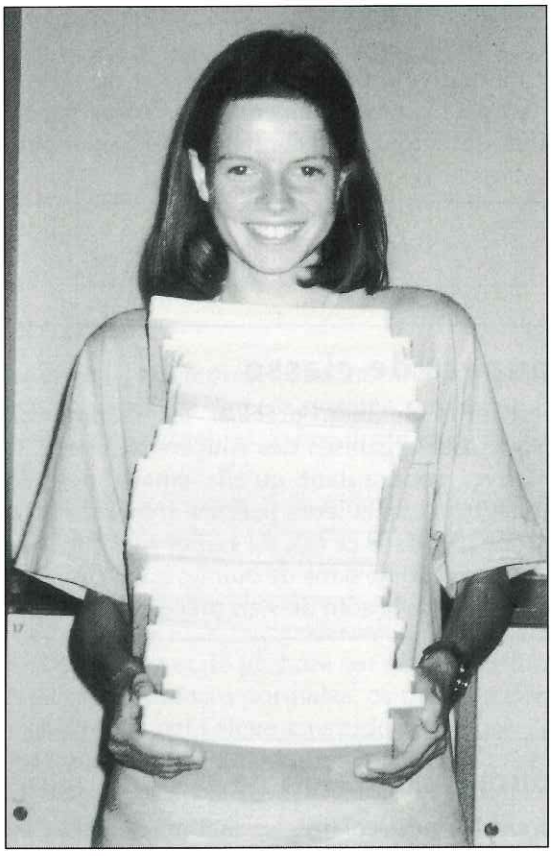
Depuis l'année scolaire 1987-1988, la totalité des frais de transport, trains ou autobus, est prise en charge par l'association des communes de Sarine-Campagne et du Lac français. Dans un souci de simplification, l'école adresse, dans le courant du mois de juin, une formule de commande à tous les parents des élèves habitant la campagne, formule qu'elle fait parvenir ensuite aux compagnies de transport. L'abonnement est distribué le premier jour de la rentrée scolaire à chaque élève.
L'abonnement est valable pour l'ensemble de l'année scolaire, y compris les vacances scolaires; seule la partie ne comportant pas de photo sera renouvelée l'année suivante.

Assurances

Les assurances maladies et accidents relèvent de la responsabilité des parents.
A titre complémentaire, une assurance scolaire contre les accidents prend en charge les frais non couverts par l'assurance de base. En cas d'accident de leur enfant, quand il se passe en dehors de l'école, les parents signalent le cas à leur assurance de base et en informent aussi **l'Assurance scolaire contre les accidents, ch. des Cliniques 17, 1700 Fribourg, tél. 25.30.50**. Au moment du règlement final, ils transmettent à la même adresse les documents permettant le remboursement de la part financière mise à leur charge par leur propre assurance.
Lorsqu'un accident a lieu à l'école, le secrétariat doit être averti (il arrive en effet que des élèves n'informent personne d'un accident bénin). L'annonce du cas à l'assurance scolaire contre les accidents se fait alors par l'école et les parents en reçoivent confirmation.
L'expérience montre qu'**une assurance responsabilité civile** peut éviter des surprises désagréables et une assurance vol simple permettre le remplacement de «choses» qui ont disparu. Dans ces domaines, l'école n'assume aucune responsabilité.

Bourses

Les bourses d'études et d'apprentissages ne sont accordées qu'à des jeunes gens et jeunes filles ayant terminé leur scolarité obligatoire. Durant les années précédentes, les parents peuvent **s'adresser à:**
Pro Juventute, rue de l'Hôpital 2, 1700 Fribourg, tél. 22.18.00 qui n'attribue pas directement des bourses d'études, mais aide les familles en difficultés (achats vestimentaires, soins dentaires, colonies ou vacances ...).



Frais scolaires

La plus grande partie des frais scolaires sont pris en charge par les communes. Les parents participent cependant à l'achat des fournitures scolaires (cahiers, dossiers, feuilles...). La facture qui sera **adressée en septembre** présentera la destination des montants réclamés.

Machines à calculer

Dès la seconde partie de la 2e année, pour résoudre des applications propres à la géométrie, ainsi qu'en 3e année, les machines à calculer sont autorisées en classe et lors des examens. On aura également recours à ces machines dans les cours de comptabilité.
Pour simplifier les problèmes d'achat, abaisser les prix par une commande importante en nombre et uniformiser quelque peu les types d'appareils utilisés en classe, l'école se charge de la commande et de la distribution de ces machines. Les maîtres de mathématiques donneront les explications nécessaires lors de leurs premiers cours. **Veuillez remplir à ce propos la fiche de la page 39.**

Changement d'adresse

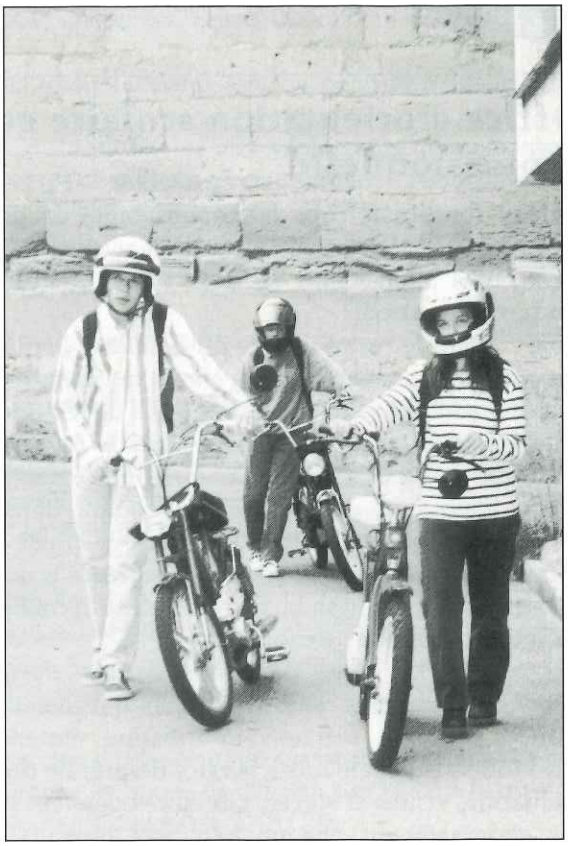
Toute modification intervenant dans l'adresse ou le numéro de téléphone des parents des élèves **doit être communiquée sans délai au secrétariat de l'école** et à l'adjoint de direction concerné.

Objets perdus ou trouvés

Pour l'école, le bureau des objets perdus se trouve à la loge du concierge au bâtiment principal : c'est là que tous ceux qui ont perdu quelque chose (cahier, manuel, clé, pull, affaires de gymnastique...) peuvent s'adresser. C'est là aussi que les élèves qui auront trouvé quelque chose, le rapporteront.
En cas de vol, l'école ne peut assumer aucune responsabilité (cf. Assurances).
Il faut relever que de nombreux objets perdus (trousses, vestes, pulls, classeurs, affaires de gymnastique, de piscine et même de l'argent) n'ont jamais été réclamés !

Amendes

La législation scolaire prévoit que la préfecture inflige des amendes en cas d'absences illégitimes. Dans le cadre scolaire proprement dit, des amendes peuvent être exigées s'il y a eu des dégâts au bâtiment ou aux installations. Les montants récoltés alimentent un «fonds social» destiné à apporter un modeste appui aux familles en difficultés financières. Celles-ci peuvent donc formuler des demandes d'aide, adressées au directeur de l'école.



Vélomoteur

Le vélomoteur, moyen de locomotion commode mais bruyant et parfois dangereux, n'est toléré, en raison de risques d'accident, qu'à certaines conditions :

- *il est interdit de rouler à deux sur un vélomoteur;*
- *la vitesse doit être réduite aux abords de l'école;*
- *dès qu'ils pénètrent dans la cour, les élèves ont l'obligation de mettre pied à terre, d'arrêter le moteur et de pousser leur véhicule jusqu'au garage..*

Si ces prescriptions ne sont pas respectées, les vélomoteurs ou les bicyclettes seront confisqués pour une durée de 1 à 3 jours.
Notons aussi que l'école ne peut assumer aucune responsabilité lorsque des dégâts ou des vols sont causés aux vélomoteurs entreposés dans le garage.

Les services auxiliaires

Office d'orientation scolaire et professionnelle

L'office fonctionne sous la responsabilité de deux psychologues / conseillers en orientation, M. J. Oeuvray, à plein temps et M. L. Pérez, présent le jeudi et le vendredi.

Rôle Dans le cadre du CO du Belluard, l'office a pour tâche de sensibiliser les élèves au monde des activités professionnelles comme aussi de les aider à faire le choix d'un métier, d'une voie de formation ou d'une voie d'études. En tant qu'office régional, il est à disposition des personnes résidant dans le cercle géographique du Belluard, en particulier des jeunes qui ont quitté l'école sans avoir réglé la question de leur orientation ou de ceux qui sont confrontés à un changement de formation.

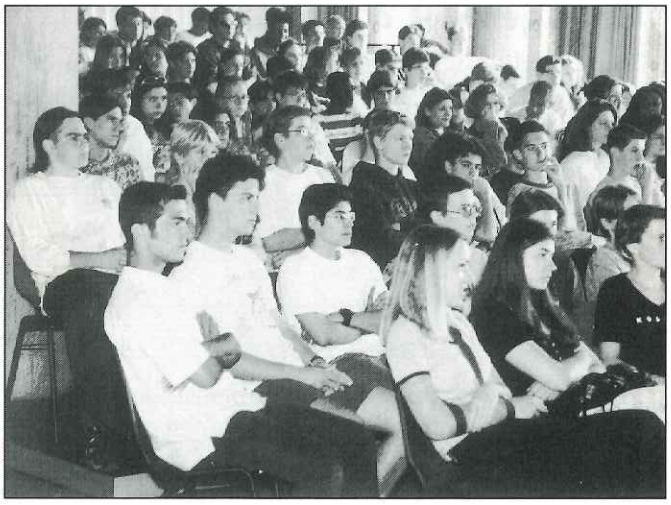
Ressources Les élèves disposent de divers moyens pour avancer dans leur démarche d'orientation: séances en classe, soirées d'information, entretiens individuels (sur demande), service de prêt de documentation, visites et stages. Les élèves peuvent passer spontanément chaque jour aux bureaux de l'orientation, le matin pendant la récréation et l'après-midi dès la fin des cours.

Stages Les stages représentent, en principe, la dernière étape d'information professionnelle et permettent de vérifier sur place la validité d'un choix provisoire. Ils sont recommandés, en particulier, aux élèves envisageant un apprentissage au terme de leur scolarité. Les stages s'effectuent, en principe, sur le temps des vacances et à l'initiative du jeune et de ses parents. Les vacances d'été précédant la dernière année scolaire, de même que les vacances d'automne, sont des moments favorables. Les conseillers en orientation renseignent les élèves à ce sujet et les encadrent, si nécessaire, pour la recherche d'une place et pour l'évaluation du stage. D'entente avec la direction du CO, il se peut que l'office d'orientation envisage la possibilité de stages individuels, par classe et sur le temps d'école, pour les élèves de classes pratiques terminales et de classes de développement.

Parents Une séance d'information à l'intention des parents des élèves d'avant-dernière année d'école a lieu au printemps. Les conseillers sont à disposition des parents concernant l'avenir scolaire et professionnel de leurs enfants; ils sont atteignables au no de tél. 22.70.79*, de préférence entre 16h00 et 17h00.
*347.18.58 dès le 2.11.1996

Service de médiation scolaire

Le service de médiation scolaire vise à apporter aux jeunes en difficultés une aide préventive et constructive à travers une écoute attentive, patiente et discrète, lorsque les problèmes sont devenus lourds et qu'on ne sait pas à qui parler.
Les médiateurs scolaires, un homme et une femme, ne désirent pas se substituer à la responsabilité des parents et ne sont pas non plus des assistants sociaux ni des psychologues (voir page 18).



Service médical

Le service sanitaire des écoles de la Ville effectue chaque année des contrôles Morro (dépistage de la tuberculose) et conduit une investigation plus approfondie auprès des élèves de 2e année.

Service dentaire

En vertu de la loi cantonale, le service dentaire scolaire organise chaque année un contrôle de la denture des élèves.

Service de psychologie, logopédie et psychomotricité

Le service de psychologie scolaire est ouvert à toute personne concernée par l'adolescent et à l'adolescent lui-même. La tâche du psychologue est, d'une part de faciliter la compréhension des difficultés que les jeunes rencontrent dans leurs apprentissages scolaires, leur quête d'identité ou leur relation avec la famille, les enseignants et les camarades. D'autre part, il aide à trouver, avec les personnes concernées, les ressources qui vont permettre de dépasser le problème.
Le service de logopédie propose des examens et des traitements lorsqu'apparaissent ou persistent des défauts d'élocution ou des difficultés dans le langage écrit.
Le service de psychomotricité offre des conseils, des examens et des traitements aux adolescents qui présentent des difficultés s'exprimant par le corps ou dans les mouvements et touchant les aspects expressifs, relationnels ou fonctionnels.
Le recours à ces services est gratuit s'il est approuvé de cas en cas par le directeur de l'école. L'accord des parents ou du responsable légal est indispensable lorsqu'un traitement est envisagé.

Selon leur commune de domicile, les parents peuvent s'adresser aux services suivants :

Ville de Fribourg:
Service de psychologie de la Ville, tél. 21.72.62
Service de logopédie et psychomotricité,
Flos Carmeli tél. 28.55.55

Granges-Paccot, Givisiez:
Service de psychologie, logopédie, psychomotricité,
Flos Carmeli tél. 28.55.55

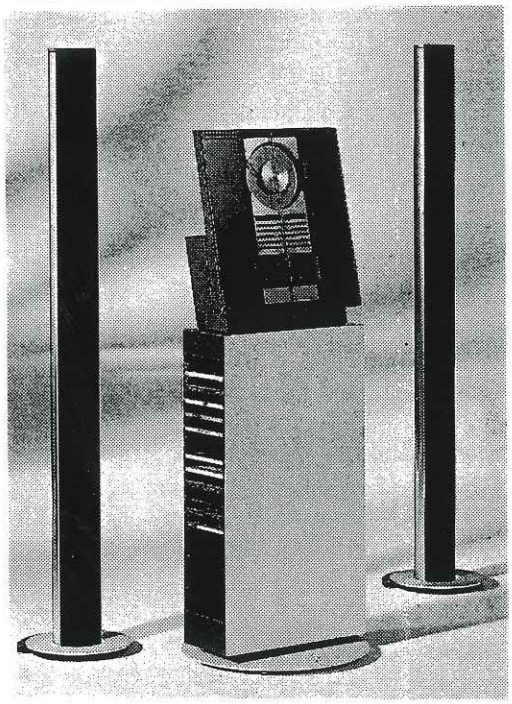
Corminboeuf, Chésopelloz, Avry-sur-Matran, Rosé :
Service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité,
Administration communale de Villars-sur-Glâne
tél. 24.07.19

Noréaz, Ponthaux:
Service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité de Noréaz-Ponthaux,
M^me^ M. Fankhauser tél. 45.23.15

Dans le but de faciliter l'accès aux services de psychologie scolaire, une permanence sera assurée pendant l'année scolaire par **M^me^ V. Gicot, psychologue scolaire à la ville de Fribourg, le mardi de 09h30 à 10h30 dans le bureau de M Perez,** orienteur, au rez-de-chaussée du bâtiment principal, Remparts 9 (tél. 22.70.79).



Photo A. Wicht



BeoSound Ouverture

expert Kessler

Rte de Berne 28-30
1700 Fribourg
Tél. 037/28 21 45
Fax 037/28 30 08
Dès le 2.11.96: Tél. 026/481 21 45
Fax 026/481 30 08

MACHINES
ET MEUBLES
DE BUREAU

photocopivez

Agence officielle
olivetti

PHILIPPE VEZ

1630 BULLE
St-Denis 23
✆ 029 - 2 55 02

1700 FRIBOURG
Père-Girard 10
✆ 037 - 22 19 57

Jouez au football !

Ou, devenez arbitre, dès 16 ans : un sport, un loisir et quelques avantages.

AFF FFV
ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DE FOOTBALL
FREIBURGER FUSSBALL-VERBAND
1701 FRIBOURG - CP 333

Le compte qui décoiffe

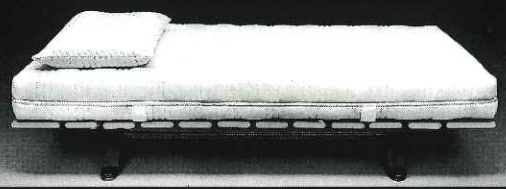
Magic CLUB

Le compte des ados jusqu'à 20 ans. Il se passe toujours quelque chose au MAGIC Club: sport, cinéma et musique. Avec, pour vous brancher, le MAGIC Club News. En plus, il offre un intérêt préférentiel et une masse de services gratuits: la MAGIC Card pour de l'argent liquide 24 heures sur 24, le KeyPhone ou le VideoService.

Société de Banque Suisse

Société de Banque Suisse, 37, route du Jura, 1701 Fribourg, tél. 037/21 81 11

DESORMAIS, VOUS NE COMPTEREZ PLUS LES MOUTONS.



Le sommier sans cadre, flexible jusqu'à ses bords extrêmes, le matelas en pure écume de latex, l'oreiller à coussin d'air: tel est le nouveau système de literie révolutionnaire de SWISSFLEX qui vous assure un sommeil instantané. Venez l'essayer chez nous. Nous vous réveillerons.

SWISSFLEX

G. Bise S.A.
1712 Tavel - 037/44 10 44

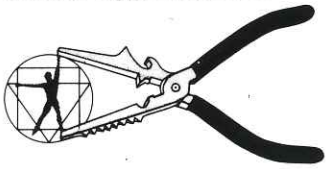


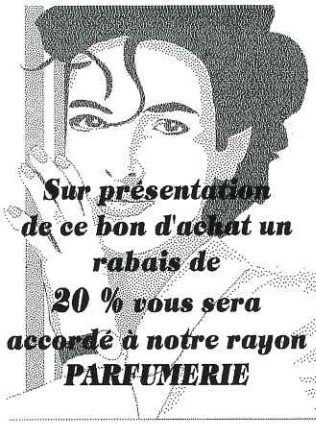
1+👨= gaz naturel
C'est l'avenir qui compte
frigaz

Votre spécialiste en activités créatrices et manuelles
(magasin - salle de cours - atelier - bibliothèque)

l'outil apprivoisé sa

Rue André Piller 33b
Zone Industrielle 3
1762 GIVISIEZ
Tél. 037/ 26 51 15
Fax 037/ 26 51 85



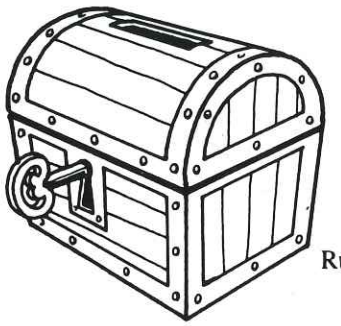


Sur présentation de ce bon d'achat un rabais de 20 % vous sera accordé à notre rayon PARFUMERIE

PARFUMERIE LE CAPITOLE
FRIBOURG, VIS-A-VIS DE LA GARE
TELEPHONE 037 22 30 80
MARLY LES NOUVELLES GALERIES
TELEPHONE 037 46 26 12

20%

PARFUMERIE CENTRALE
FRIBOURG, HAUT DE LA RUE DE LAUSANNE
TELEPHONE 037 22 30 91



Votre banque régionale CEV **pour toutes vos opérations bancaires**

CAISSE D'ÉPARGNE DE LA VILLE DE FRIBOURG
Rue du Criblet 1 - 1701 Fribourg -Tél. 037/23 14 01

Un nouveau service : la médiation scolaire

La médiation scolaire vise à apporter aux jeunes en difficulté une aide constructive. Cette nouveauté fait partie d'une stratégie de prévention qui se met en place dans le canton de Fribourg depuis plusieurs années.

Le C.O. du Belluard offre ce service par l'intermédiaire de deux professeurs, une femme et un homme. Depuis septembre 1995, ces personnes suivent la formation prévue à cet effet et entreront véritablement en fonction dès la rentrée scolaire en août 1996.

Les médiateurs désirent avant tout offrir aux élèves (en particulier au 20 % des jeunes qui ne parlent à personne en cas de problèmes, selon les résultats de l'enquête sur la santé parue dans les Infos du Belluard n° 72) et à toute personne qui le souhaite, jeune ou moins jeune, un lieu et une présence discrète où l'on puisse s'exprimer sans pression ni crainte.

En aucun cas les médiateurs ne désirent, par contre, se substituer aux responsabilités des parents, ni remplacer le professeur de classe qui conservera sa compétence habituelle. Les médiateurs ne sont pas non plus des assistants sociaux ni des psychologues scolaires.

En résumé, les deux médiateurs chercheront à détecter l'origine et les raisons des difficultés présentées par certains élèves, dans le but de prévenir dans les plus brefs délais des dysfonctionnements plus importants. Ils offriront une écoute attentive et patiente et, si nécessaire, orienteront ces élèves vers des personnes ou organismes compétents.

Les médiateurs:
Gertrude Aebischer
Claude Fragnière



Mme Gertrude Aebischer

Extrait des prescriptions concernant la médiation scolaire au cycle d'orientation

La fonction du médiateur

1. Le médiateur a pour fonction d'intervenir lorsque les canaux habituels de la communication ne permettent plus d'apporter une solution à certains problèmes qui se situent au niveau des relations interpersonnelles.

2. Son action ne se substitue donc pas à la responsabilité qui, en la matière, incombe à tous les acteurs de l'école et aux parents.

3. Le médiateur contribue à instaurer dans le cadre scolaire un climat positif, sain et accueillant.

4. Il est concerné par les activités de promotion de la santé menées dans son école.

5. Le médiateur est astreint au devoir de discrétion à propos des informations qu'il reçoit dans le cadre de sa fonction. (...)



M. Claude Fragnière

Le cahier des charges

Dans le cadre des directives cantonales concernant la promotion de la santé, la lutte contre la toxicomanie et la violence ainsi que des projets d'écoles mis en place à cet effet, le médiateur a les tâches suivantes :

a) accueillir et conseiller les élèves, les parents ou les collègues qui le souhaitent;

b) en fonction des nécessités, diriger élèves, parents ou enseignants vers les personnes ou services compétents pour les aider à résoudre leurs problèmes;

c) tout en respectant le devoir de discrétion, interpeller la direction ou des collègues lorsqu'il dispose d'informations concernant des problèmes d'ordre général qui touchent à la vie de l'établissement ou de la classe : conflits, drogue, racisme, violence, etc.,

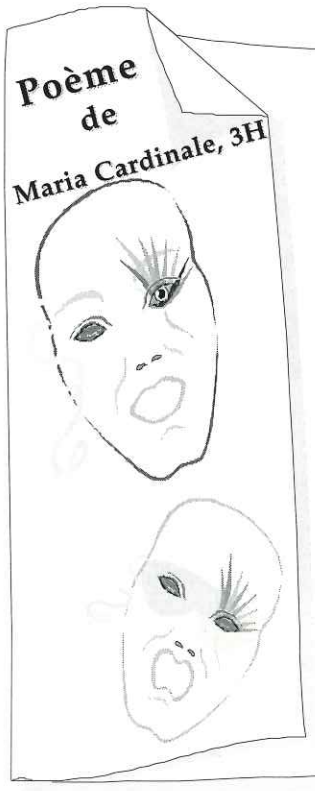
d) connaître et être en relation avec les organes médico-sociaux de la région : Office des mineurs, foyers d'accueil, etc.;

e) contribuer à la remédiation des problèmes posés par les toxicomanies et la violence dans l'établissement;

f) contribuer à la mise sur pied d'animations dans le cadre des projets gérés par les écoles.

Heures de visite

Les élèves qui désirent dialoguer avec les médiateurs pourront les contacter à la salle 21
(à côté de la salle de musique au 1er sous-sol) aux horaires suivants :
- les récréations
- les après-midis de 13h.30 à 13h.50
- les après-midis de 15h.30 à 16h.30
... ce tous les jours !
Les médiateurs exerceront également une permanence téléphonique deux soirs par semaine de 19 à 20 h., soit
- le mardi au 33.24.05
- le jeudi au 23.10.17
Il est possible de glisser un message dans une boîte qui se trouvera à côté de la porte du bureau de la salle 21.



La fille au masque
Se sent seule
Elle est seule et abandonnée
Sa seule envie
Est de pleurer
Mais elle ne peut le montrer
Elle se veut très agile
Mais en dedans elle est fragile
Sa seule envie
Est de pleurer
Mais elle ne peut le montrer
Dans son masque
Elle est fatiguée
Elle se sent lasse et oubliée
Sa seule envie
Est de pleurer
Mais elle ne peut le montrer
La fille au masque
Se sent seule
Elle est seule et abandonnée
Sa seule envie
Est de pleurer
Mais elle ne peut le montrer

Règlement scolaire

Dans notre école cohabitent journellement plus de sept cents élèves et une septantaine d'adultes. Afin que la vie scolaire puisse se dérouler dans les meilleures conditions, que l'école offre véritablement un cadre favorable aux études, il est nécessaire que chacun respecte un certain nombre de règles.

1. Ponctualité

1.1 Le matin, l'entrée à l'école s'effectue au plus tard à 7h40, l'après-midi, dès 13h45. Au moment de la sonnerie, tu es prêt à entrer en classe, quel que soit le cours suivi.

1.2 Lors des déplacements entre les cours (dactylographie, gymnastique, activités manuelles, sciences,...) ainsi que lors de la récréation, tu ne t'attardes pas dans les couloirs.

2. Respect des délais

2.1 Les tâches à domicile sont à effectuer pour le jour indiqué par le maître.

2.2 Les documents administratifs sont à remettre le jour prévu.

2.3 Toute information destinée à tes parents doit leur être communiquée le jour même.

2.4 Toute remarque écrite par un maître doit être soumise le même jour à tes parents pour signature.

3. Absences

3.1 Lors de ton retour à l'école à la suite d'une absence imprévisible, annoncée téléphoniquement par tes parents, tu remets immédiatement à l'adjoint de direction la feuille prévue à cet effet qu'ils ont remplie et signée.

3.2 Les demandes de congé seront adressées par écrit à l'adjoint de direction. Il s'agit de circonstances exceptionnelles qui doivent être motivées. Fais part de cette absence à ton maître de classe.

3.3 Les dispenses de cours et d'étude seront aussi adressées par écrit et à l'avance à l'adjoint de direction.

4. Ordre et soin

4.1 Fais en sorte que ta place de travail soit tenue en ordre. Range à leur place les documents et les feuilles de travail qui te sont remis. Dans ce sens-là, le sous-main n'est pas à utiliser comme lieu de rangement.

4.2 Tes livres, tes cahiers et tout ton matériel doivent être soignés et bien entretenus. Tes livres et tes cahiers sont recouverts proprement et portent chacun l'indication de ton nom et de ta classe. Le sous-main ne porte aucune inscription ni dessin.

4.3 Soigne ton écriture et la présentation de tes travaux: titres en évidence, traits tirés à la règle, utilisation de la plume. Des travaux mal présentés ne seront pas acceptés.

4.4 Une attention particulière doit être portée au bulletin semestriel et de mi-semestre ainsi qu'au carnet de devoirs (agenda). Ce sont des documents officiels qui, tous trois, portent la signature de tes maîtres et de tes parents.
L'agenda sera tenu propre et soigné; tu dois y relever tous les devoirs et les résultats scolaires obtenus au cours de la semaine.

4.5 Tout gaspillage de feuilles sera évité; dans les cahiers, aucune page ne sera arrachée.

4.6 Remplace sans tarder tout objet perdu, détérioré ou manquant.

4.7 Tu es tenu de respecter le matériel, le mobilier et les installations de l'école. Il sera demandé réparation de tout dommage causé intentionnellement.

4.8 A l'intérieur d'un bâtiment scolaire, tu portes des chaussons pour tous les cours qui ont lieu dans la salle de classe.

4.9 Tu n'apportes à l'école aucun objet sans rapport avec la vie scolaire tels que chewing-

gum, couteau, fronde, cigarettes, drogues,... Le baladeur doit être rangé dans ta serviette à l'entrée du bâtiment.

5. Comportement en classe

5.1 Durant les cours, tu ne bavardes pas. Lorsqu'une activité demande le silence, évite tout bruit parasite.

5.2 Tu prends la parole ou tu te déplaces seulement si tu en as demandé au préalable l'autorisation au maître. Il en est de même pour aller aux WC.

5.3 Adresse-toi poliment au professeur et à tes camarades. Respecte l'avis des autres et exprime-toi en évitant toute agressivité dans tes paroles. Utilise un langage correct et non vulgaire.

5.4 Toute tricherie est interdite.

6. Comportement à l'extérieur de la salle de classe

6.1 Dans les couloirs, il convient de te comporter correctement: ni cris, ni bousculades, ni bagarres. Les planches à roulettes sont interdites.

6.2 La tenue vestimentaire est laissée à ton libre arbitre et à celui de tes parents. Nous te demandons cependant une tenue correcte, absente de toute forme de provocation.

6.3 Les chaussures sont rangées dans ton casier et ta veste suspendue aux patères.

6.4 Laisse les toilettes propres, c'est-à-dire dans l'état où tu aimerais les trouver.

6.5 La récréation se tient à l'extérieur du bâtiment, dans la cour prévue à cet effet, que l'on ne quitte sous aucun prétexte. Fumer ou boire de l'alcool y est strictement interdit, comme à l'intérieur du bâtiment.

6.6 Respecte l'environnement en ne jetant pas des détritus dans la cour ou les corridors de l'école; utilise les poubelles prévues à cet effet.

6.7 Sur le chemin de l'école, comporte-toi correctement ainsi que dans les transports publics où tu laisses ta place assise aux personnes âgées.

6.8 Avant l'entrée du garage, il faut couper le moteur de ton cyclomoteur et en descendre.

Il est dans l'intérêt de tous et du tien que chacun respecte ces directives.

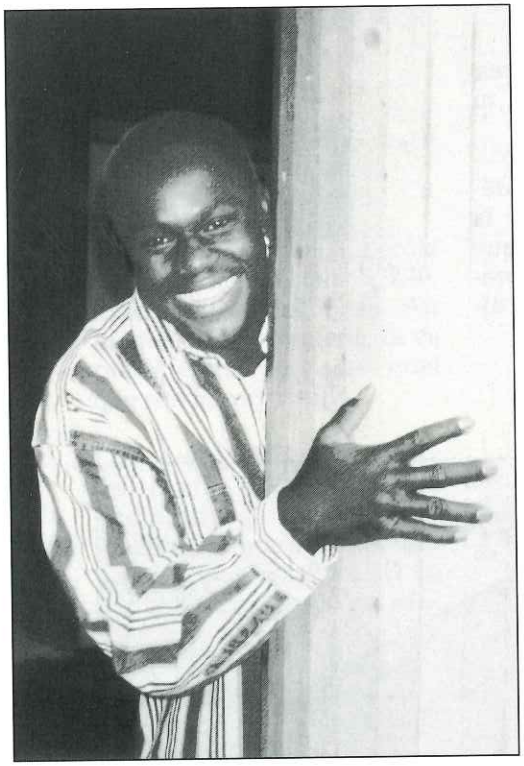
Juillet 1996 /La direction



Photo A. Wicht

Langues et cultures

717 élèves. Cela fait du monde. Et beaucoup de monde d'origine différente, à l'image de notre société. Ainsi, en novembre 1995 par exemple, la population du Belluard comprenait pas moins de 28 types linguistiques ou culturels différents. Une tour de Babel en miniature en quelque sorte. Le tableau ci-contre en donne une illustration chiffrée dans les détails.



Suisse	483	Serbe	2
Portugais	73	Roumain	2
Turc	32	Rwandais	2
Espagnol	29	Cambodgien	2
Italien	26	Somalien	2
Macédonien	8	Tamoul	2
Allemand	7	Tchèque	2
Albanais	7	Afgan	1
Vietnamien	7	Angolais	1
Kurde	6	Catalan	1
Anglais	5	Chinois	1
Bosniaque	5	Croate	1
Polonais	4	Péruvien	1
Yougoslave	4	Thaï	1

Accueil

A l'intention des parents : souhaiteriez-vous accueillir une fois par semaine un élève venu d'ailleurs? Lui donner l'occasion de progresser en français tout en découvrant une autre culture?
«Tables ouvertes» est à la recherche de familles intéressées par ce projet pour encadrer les nouveaux élèves de la classe d'accueil.
Personne de contact:
M^me^ Mary-Claude WENKER, tél. 41 42 10.

Turc

Sayin Bay ve Bayan,
Ders yili boyunca, bir çok defa, okul tarafindan yazilan duyurular alacaksiniz. Belki bunlara iliskin sorulariniz olacak. Bu durumda okulumuzun ögretmenlerinden herhangi biriyle iliskiye geçmekten çekinmeyiniz. Bas vurdugunuz kisi size yardimci olmak için elinden geleni yapacaktir.

Portugais

Senhora, Senhor,
Durante o ano escolar, vocês receberão várias comunicações escritas da nossa escola. Para maiores esclarecimentos, vocês poderão entrar em contacto, em sua própria lingua, com :

Les parents des élèves portugais, turcs et serbo-croates trouveront ci-dessous, dans leur langue, quelques renseignements utiles qui faciliteront leur contact avec l'école.

Personne de contact

Madame Mary-Claude WENKER,
Creux Dorand, 1753 Matan,
tél. 41.42.10

Serbo-croate

Dragi roditelji,
Vama i vasoj familiji najlepse zelje povodom praznika na kraju skolske godine.
Neka vam nova skolska godina donese srecu i uspeh!

Les classes et leurs maîtres

1re année

1A	P	35*	M. Laurent Bronchi
1B	P	351	M. Nathanaël Rotzetter
1C	P	13	M. Francis Quartenoud
1D	Dév.	10	M. Pierre-Pascal Descloux
1E	G	Caecilia 3	Mme Sylvie Schwaller
1F	G	14	Mlle Alexandra Vuichard
1G	G	15	Mme Christiane Hauser
1H	G	16	Mme Marie-Jeanne Löffel
1K	PGL/G	17	M. Roland Goumaz
1L	PGL	36	M. Ivan Corminbœuf
1M	PGL	Caecilia 2	Mme Isabelle Perroulaz
1P	cl. d'accueil	18	Mme Mary-Claude Wenker

2e année

2A	P	371	M. Philippe Lehner
2B	P	41	M. Claude Fragnière
2C	P	Caecilia 1	M. Bernard Carrel
2D	Dév.	Caecilia 4	M. Georges Schneuwly
2E	G	37	M. Nicolas Gisler
2F	G	38	Mme Anne-Marie Macheret
2G	G	381	M. Robert Schuwey
2H	G	39	M. Jean-Bernard Leibzig
2K	PGL-S	361	Mme Marie-Claire Python
2L	PGL-S	301	Mme Claudine Perroud
2M	PGL-S	40	Mme Suzanne Bourqui

3e année

3A	P	461	M. Louis Despont
3B	P	50	M. Jean-Marc Schweizer
3C	G com+tech	44	M. Jean-Maurice Rappaz
3D	G com	441	M. Marc Maillard
3E	G com+tech	45	M. Francis Guillaume
3F	G com+tech	451	M. Louis Gisler
3G	PG A	46	Mme Gertrude Aebischer
3H	PG A-B-E	471	M. Edmond Darbellay
3K	PG C	47	M. Théodore Kneuss
3L	PG E	48	M. Jean Kirsch
3M	PG C-E	49	M. Frédéric Haenni

* Si la mention de la salle n'apparaît pas, il s'agit alors du bâtiment principal.

Légendes:

P	=	*classe de section pratique*
Dév.	=	*classe de développement, rattachée à la section pratique*
G	=	*classe de section générale* *opt. com : comptabilité* *opt. tech : dessin technique*
PG	=	*classe de section prégymnasiale* *PGL avec latin — A : latin-grec; B : latin-langues* *PGS sans latin — C : avec dessin technique; E : avec comptabilité*

Une course en autocar c'est superbe



REISEN • VOYAGES

HORNER

TRANSPORTE 1712 TAFERS • TAVEL

Tel. 037 / 44 31 31 (ab 2.11.96 026 / 494 31 31)

INSTITUT DU SACRÉ-CŒUR

1470 ESTAVAYER-LE-LAC

Tél. 037/63 15 40 • Fax 037/63 12 80

ÉCOLE DE COMMERCE (diplôme fédéral) 3 ANS

10e ANNÉE: PRÉPROFESSIONNELLE + (1 an) PRÉCOMMERCIALE

Nouveau:
GYMNASE: MATURITÉS + (2 ans) BACCALAURÉATS

COURS INTENSIF D'ALLEMAND en juillet

„EVASION, DETENTE"

LECTURE SUIVIE : REMISE SPECIALE

INTERLUDE

VOTRE CONSEILLER EN LIVRES JEUNESSE ET JEUX CREATIFS

Rue André-Piller 33B — 1762 Givisiez — Tél./fax 26 71 10

L'avenir avec énergie

ENTREPRISES ELECTRIQUES FRIBOURGEOISES
FREIBURGISCHE ELEKTRIZITÄTSWERKE

MEUBLES GAILLE SA

Rte du Stade
1564 Domdidier
Tel. 037/75.16.80
Fax. 037/75.32.23

Mobilier scolaire

Sièges en gradins

Mobilier pour salles de séjour

Agencements de salles de classe

Chaises et tables pour cafétérias et restaurants

Macs

100% de compétence, 0% de concession
la meilleure adresse Apple Macintosh
spécialiste Education

Rue de l'Industrie 10 • 1705 Fribourg
Tél. (037) 82 11 00 • Fax (037) 82 11 04
Internet: http://www.macs.ch

Apple Centre

Train-Rétro LA GRUYÈRE



• Le Fondue-Train
• La Soupe de chalet
Réservations: 029/3 05 12

Ecole secondaire mixte

SAINTE-URSULE

pour les élèves admis en section **générale** ou **prégymnasiale**

3 ans d'études, **programme officiel**

cours facultatif de **latin**

externat avec possibilité de **dîner** à l'école

éducation chrétienne

accompagnement et **encadrement** des élèves en vue de favoriser une **scolarité harmonieuse**

Direction: Sœurs Ursulines

Renseignements – adresse:
Rte Bonnesfontaines 7, 1700 Fribourg
☎ 037/26 48 80

Gai Printemps
NOUVEAUTÉS

GILBERTE CHATAGNY-DIETRICH

Locarno 1 FRIBOURG ✆ 037/22 58 50

Passage de l'école primaire vers le CO

Divers articles ont paru ce printemps dans la presse locale au sujet du passage des élèves de 6e primaire vers le cycle d'orientation. A plusieurs reprises des informations erronées ont incité leurs auteurs à des considérations personnelles parfois peu en rapport avec la réalité. Les éléments rappelés ci-dessous devraient permettre d'assurer une information aussi complète que possible des parents d'élèves.

1. La procédure de passage

En vigueur depuis 1991, elle repose sur quatre critères : l'avis des parents, l'avis du maître, les notes du premier semestre de la 6e primaire et les résultats obtenus à un test complémentaire. La décision de placer un élève dans telle ou telle section du cycle d'orientation (CO) n'est pas une opération mathématique. Elle se base, d'abord et avant tout, sur une analyse de la situation scolaire de l'élève :

- Les quatre critères sont convergents : le passage dans la section désirée est automatique. Il y a aussi convergence si un critère sur 4 se trouve dans la zone intermédiaire.
- Les quatre critères ne sont pas convergents : le maître primaire, l'inspecteur primaire et le directeur du CO apprécient tous les paramètres à leur disposition, par exemple l'attitude et la motivation de l'élève, ses capacités de compréhension, d'assimilation, son ardeur au travail, ses résultats obtenus aux différentes évaluations, sa progression au cours de l'année...

2. La discussion avec les parents

Au terme de cette réflexion, une proposition d'admission est adressée aux parents, qui l'acceptent ou la refusent. Dans ce cas, ils demandent un entretien avec les trois personnes évoquées ci-dessus. Il y a alors une nouvelle analyse de la situation et recherche commune de la meilleure solution pour l'enfant. Si un consensus ne peut être trouvé, le directeur du CO doit alors prendre une décision, que les parents acceptent ou contestent par voie de recours, s'ils le désirent. Depuis 5 ans que fonctionne cette procédure, il n'y eut qu'une petite dizaine de recours pour des volées annuelles d'environ 1800 élèves.

3. Un avis quasi général

On constate donc que cette procédure donne satisfaction à la très grande majorité des acteurs concernés, notamment par l'analyse et la discussion qu'elle suppose, par l'importance du rôle accordé aux parents et par l'équilibre des aspects chiffrés d'une part et des appréciations d'autre part. On peut signaler, sans forfanterie, que nos voisins vaudois étudient avec intérêt la possibilité d'introduire une telle procédure dans leur canton.

4. Les difficultés rencontrées cette année

Une nouvelle approche de l'évaluation au degré primaire, la disparition de la moyenne au centième, remplacée par l'arrondi des notes à l'entier ou au demi, ont-elles eu pour conséquence une élévation sensible des résultats des élèves de 6e primaire? 57% des élèves obtiennent 15 points, soit la moyenne 5, pour les trois disciplines concernées, français, mathématiques et environnement. C'est surtout dans les résultats élevés que ce phénomène se remarque le plus : 22% des élèves ont ainsi obtenu 16.5 points, soit une moyenne de 5,50.
Il faut dire cependant que, malgré l'élévation d'un demi-point du critère des notes primaires pour l'accès aux classes prégymnasiales, 33% des élèves de la volée 1996 étaient susceptibles d'entrer dans ces classes. Chiffre supérieur à ceux des années antérieures, contrairement à ce que l'on pourrait croire, contrairement aussi à ce qui a été écrit à ce sujet.

5. Les buts du cycle d'orientation

Le souci du CO n'est pas de sélectionner les élèves, mais de les orienter en les plaçant dans la section qui, tenant compte de leurs goûts, de leurs aptitudes, de leurs compétences scolaires, leur permettra de progresser, de réussir, qui sait de s'épanouir. Ils gardent, grâce à la perméabilité du CO, la possibilité de changer leur orientation scolaire, de rejoindre une autre section ou de terminer un cycle en quatre ans au lieu de trois dans une section plus exigeante. N'est-ce pas là l'exemple d'une «pédagogie de la réussite» qui se traduit dans les faits par l'augmentation du nombre des élèves en classe prégymnasiale au cours des 3 années du CO. Et c'est bien dans cet esprit d'orientation que travaillent les maîtres.

D'autre part, il faut se garder de hiérarchiser les voies de formations diverses que choisissent les élèves au terme de leur scolarité obligatoire. Chacune a ses spécificités. Par exemple, la possibilité donnée aux futurs apprentis d'obtenir une maturité professionnelle augmente l'attractivité de la section générale.

6. Une école que l'on dit sélective

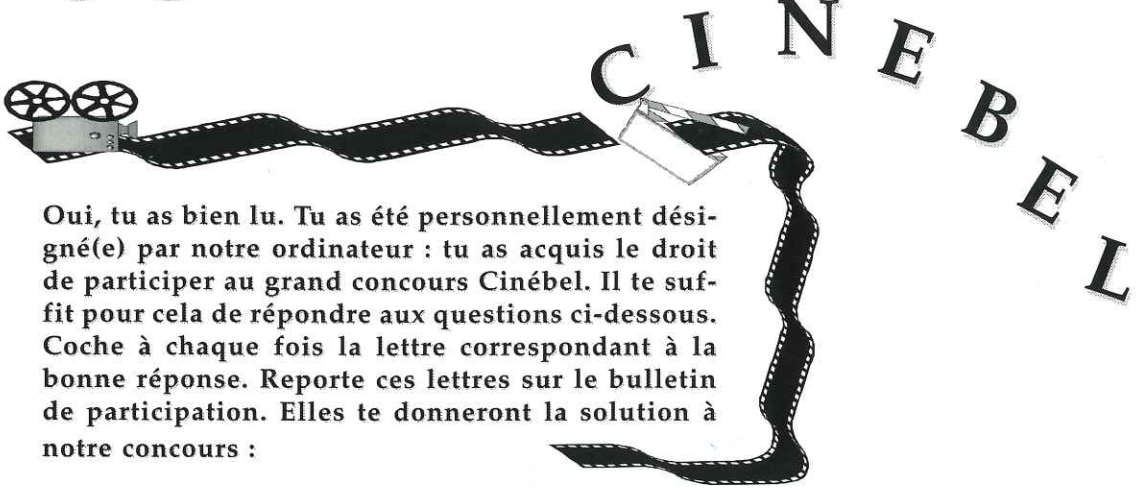
Selon les statistiques de l'Office cantonal de l'orientation professionnelle, 43,16% des élèves francophones s'engagent dans un apprentissage ou une formation élémentaire et 43,6% suivent une école ou une formation du degré secondaire supérieur. En 1994, le taux des élèves fribourgeois obtenant une maturité était de 20.1% alors que le taux moyen de la Suisse était de 17.5%. Notre canton se situait ainsi en 7e position après trois cantons romands : Genève (32%), Neuchâtel (23,7) et Vaud (21,5%).

Conclusion

Dans le concert des interventions relatives au passage du primaire vers le CO, il m'a paru judicieux de porter à la connaissance des parents ces éléments qui, tels des repères, fixent le cadre dans lequel s'organise le système scolaire, de l'école obligatoire jusqu'à la maturité.

L. Gurtner

Tu as gagné !



Oui, tu as bien lu. Tu as été personnellement désigné(e) par notre ordinateur : tu as acquis le droit de participer au grand concours Cinébel. Il te suffit pour cela de répondre aux questions ci-dessous. Coche à chaque fois la lettre correspondant à la bonne réponse. Reporte ces lettres sur le bulletin de participation. Elles te donneront la solution à notre concours :

1- "Cinébel", c'est

A un sommet de la Mongolie
B une nouvelle marque de lessive
C le ciné-club du Belluard

2- Cinébel existe depuis

H 15 jours
I 12 ans
J 120 ans

3- Cinébel passe chaque année

L 1 film
M 2 films
N 8 films

4- L'inscription coûte

D 15 cts
E 15 francs
F 15'000 francs

5- L'année dernière, il y avait

A 2 membres
B 170 membres
C 3 membres

6- Les films passent

E le vendredi après-midi
F le dimanche soir
G le samedi matin

7- Les films de Cinébel sont tous

J ringards
K nuls
L géniaux

8- Les séances ont lieu

M à la salle de cinéma de l'école
N dans la cour de récréation
O dans les abris anti-aériens

9- Les films sont projetés

O d'octobre à mars
P du 30 décembre au 5 janvier
Q en juillet et en août

10-Avant chaque film, tu reçois

M deux claques
N une documentation sur le film
O une sucette géante

11-Pour être membres, il faut

A s'inscrire au Secrétariat
B mesurer moins de 1,40 m
C savoir jouer du violon

12-A chaque film, on tire au sort

M 4 billets de cinéma
N 4 Ferrari
O 4 ours en peluche

13-Cinébel, c'est surtout pour

O les jeunes qui aiment le cinéma
P les vieux débris fatigués
Q les rappeurs en folie

14-Cinébel, c'est l'occasion de

S perdre bêtement son temps
T s'ennuyer pendant deux heures
U faire des rencontres, se détendre

15-Un slogan pour Cinébel

R Cinébel, t'es au septième ciel
R Cinébel, et la vie étincelle
R Cinébel, y a rien de tel

10 billets de cinéma (valables dans toutes les salles de Fribourg et environs) seront tirés au sort parmi les participants. Découpe et dépose ce bulletin jusqu'au vendredi 13 (!!!) septembre à 16 heures dans la caissette que tu trouveras dans le couloir de l'école (près du bureau de M. Stevan). Bonne chance à tous !

Prénom Nom Classe

La réponse à la question du concours est:

☐☐☐☐☐☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐☐☐

Les dons particuliers, cela se cultive. L'école offre aux élèves qui le souhaitent la possibilité de se livrer gratuitement à leur passion de prédilection en dehors des heures de classe, soit généralement après 15h30 ou parfois pendant la pause de midi. Ainsi, ils pourront chanter dans un choeur, jouer dans un orchestre de chambre, faire partie d'un groupe rock, monter sur une scène de théâtre, ou devenir membre d'un ciné-club.

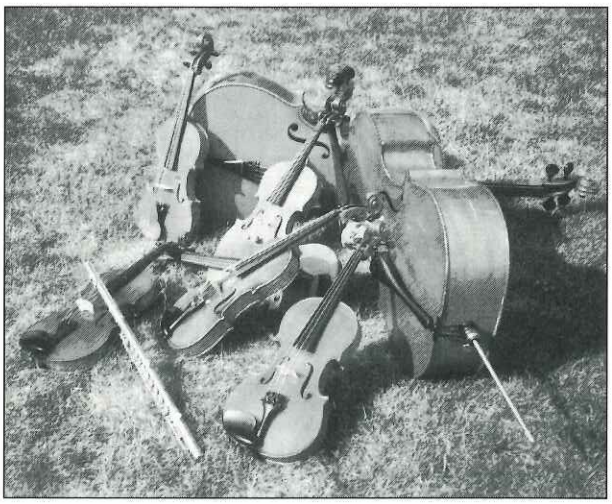


L'orchestre de chambre des CO francophones de Fribourg a été créé voici trois ans déjà. Il rassemble des jeunes gens et des jeunes filles, une quinzaine l'an passé, qui pratiquent violon, violoncelle, flûte traversière, trombone ou autre instrument à vent. L'orchestre interprète un répertoire classique. Son chef, M. Jean-Marie Kolly, a le souci de dispenser une véritable formation musicale. Et dès cet automne, il se pourrait même que naisse un orchestre symphonique...

Un choeur

Les "Jongleurs du Rempart", réunit tous les élèves qui ont envie de chanter. Le répertoire est varié et plaisant. L'an dernier, les quarante chanteuses (il n'y avait hélas pas un seul garçon !) se sont produites à plusieurs reprises tant à l'intérieur de l'école qu'à l'occasion de manifestations diverses à l'extérieur. Encore une occasion d'apprendre dans une ambiance détendue de franche camaraderie sous la conduite de M. Jean-Marie Kolly.





Un orchestre de chambre



Un groupe rock dans la plus pure tradition des années Beatles, U2 ou Nirvana, cela existe au Belluard depuis deux ans. L'idée a germé dans l'esprit de M. Laurent Bronchi, devenu tout naturellement l'animateur du groupe. L'an passé, ses trois guitaristes, son pianiste, son batteur et ses deux chanteuses de choc ont fait vibrer à deux reprises un public aussi nombreux que conquis.

Pour faire du théâtre il ne suffit pas de monter sur les planches et d'ouvrir la bouche. Jouer la comédie s'apprend et requiert même beaucoup d'effort et de travail. Car le théâtre est une véritable discipline. Faire du théâtre, c'est apprendre à exiger de soi beaucoup, c'est apprendre à être attentif, apprendre à s'exprimer, c'est apprendre à connaître son corps, à maîtriser ses émotions. La diction, la concentration, le contrôle de son corps, les exercices de mémorisation constituent autant d'appuis pour la vie scolaire et celle de tous les jours. Le simple fait d'oser se présenter permet souvent des déblocages qui portent en eux des valeurs plus importantes que le théâtre proprement dit. Une véritable école de formation de la personnalité pour les quinze élèves de l'année dernière qui ont oeuvré sous la conduite de M. Daniel Stevan.



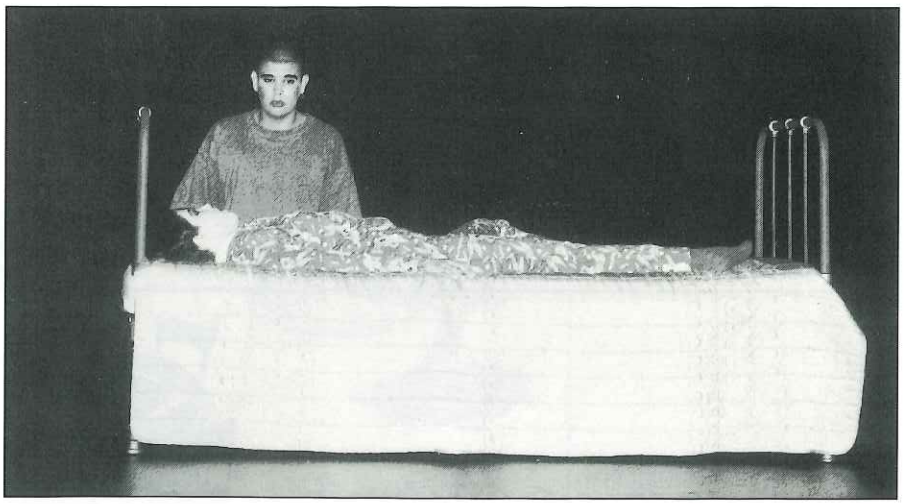
Une troupe de théâtre



Je fais du théâtre

Je m'appelle Nadim Gillioz. Cela fait maintenant sept ans que je pratique cet art merveilleux qu'est le théâtre. Une aventure à la fois fantastique et implacable.
Etes-vous déjà monté sur une scène lorsque trois cents personnes vous regardent et vous applaudissent ? Non ? Eh bien, c'est une émotion tellement forte que tout en vous semble se retourner, chavirer. Votre coeur explose, éclate. Le rideau qui se lève, les planches qui craquent, la peur au ventre qui vous déchire à l'intérieur. Cela fait à la fois du bien et du mal.
Sentiment extraordinaire que je ne trouve nulle part ailleurs et que j'aime profondément ressentir.





Et puis, il y a bien sûr **Cinébel**, le ciné-club du Belluard, bien plus ancien que Christian Defayes et conduit de façon dynamique par son fondateur M. Robert Schuwey. Tu veux en savoir plus ? Reporte-toi à la page 27 où un concours attend ta perspicacité.

L'Imprimerie Fragnière SA
à Fribourg

photocomposition
traitement de texte
impression typo, offset
formules en continu
dorure à chaud
affiches, autocollants

route de la glâne 31
1701 fribourg
téléphone 037/82 25 25
téléfax 037/24 32 44

est heureuse de collaborer
à l'impression de la revue

Les Infos du Belluard

Nous mettrons tout en œuvre
pour que celle-ci atteigne
un niveau de qualité qui fasse honneur
à votre Cycle d'orientation.

AU CŒUR DE L'ASSEMBLÉE,



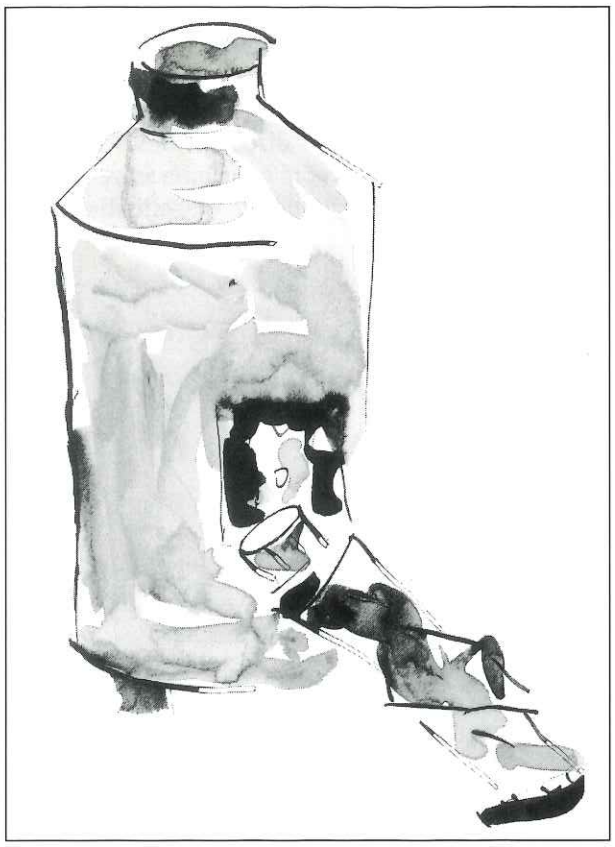
EN GÉNÉRAL.

Vaste, avec ou sans rallonge, petite pour comités restreints, chaque table s'obtient chez le N° 1 suisse de l'aménagement d'intérieur. A des prix qui trouvent aisément place au budget.

Pfister Meubles
LE PLAISIR D'ÊTRE CHEZ SOI.

Natures mortes

Dessins à l'encre de chine



Myriam Dousse, cl. 3 H



Michel Chanmongkhon, cl. 3 A

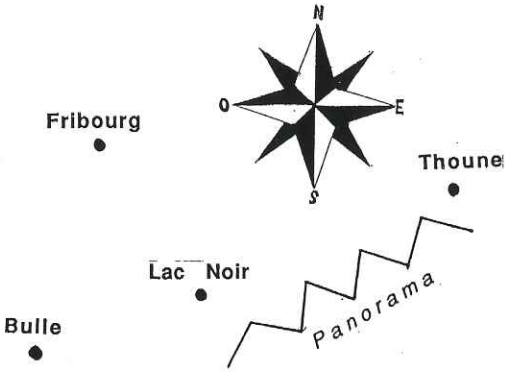
Hé ! Regarde-moi ce panorama !

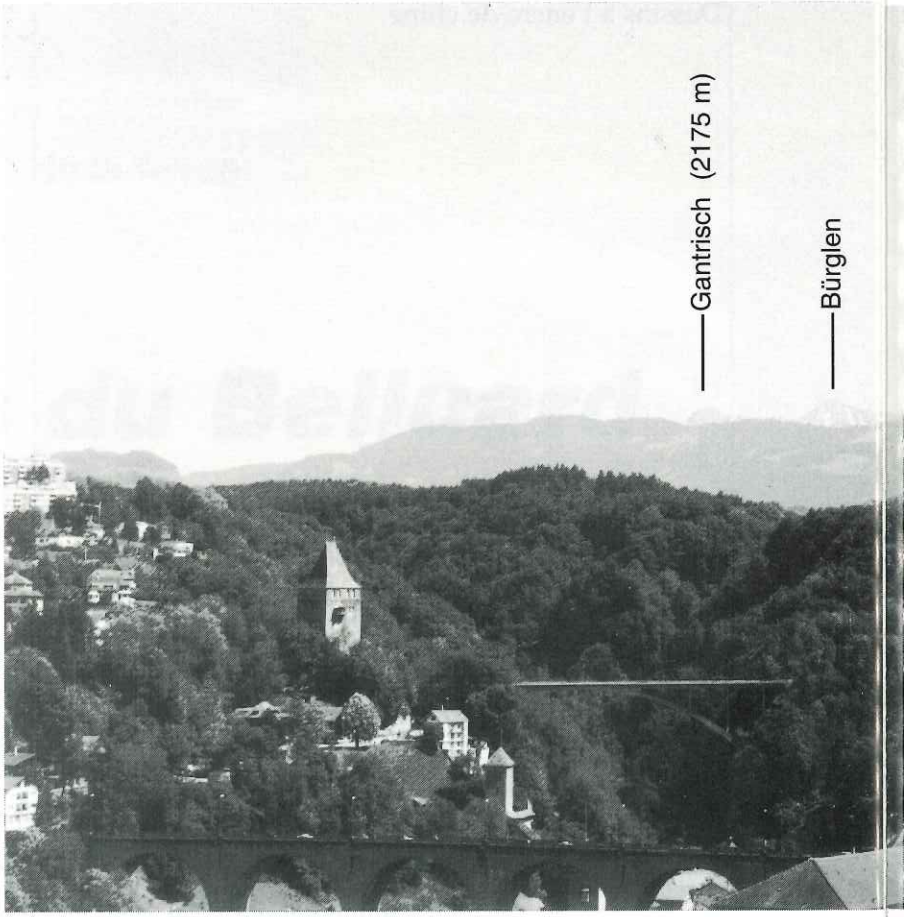
Lueg emol das Panorama !

Par la fenêtre

Salut élève du Belluard,

T'est-il déjà arrivé de regarder par la fenêtre pendant un cours, de laisser s'envoler ton regard en direction des sommets qu'on voit au loin, depuis les classes situées côté cour inférieure ? En hiver, le soleil se lève derrière cette chaîne inconnue. En été, elle disparaît sous les cumulus.





A force de voir ces montagnes, nous avons essayé de connaître leur nom. Nous avons interrogé des personnes proches de nous, consulté des cartes, sorti boussole et jumelles. Ouf ! A force de persévérance, nous avons réussi à les identifier. Voici donc le résultat de nos recherches. En espérant que, si par hasard tu t'ennuies lors d'un cours un peu monotone, tu puisses t'évader et escalader par la pensée ces sommets des préalpes bernoises et fribourgeoises...

Bien du plaisir. Et en prime un petit concours... Le gagnant, tiré au sort parmi les bonnes réponses, recevra un prix : une carte journalière de ski dans une station fribourgeoise.

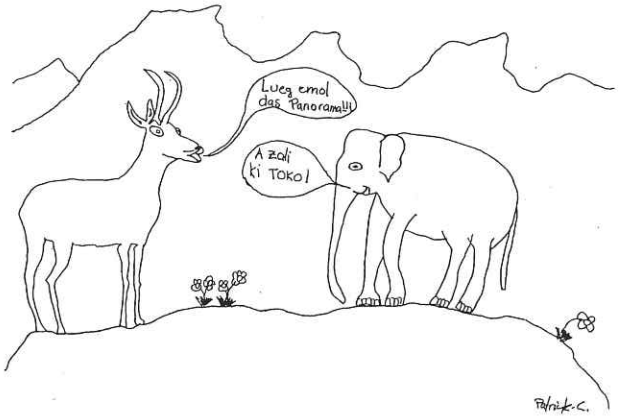
Voici la question du concours : *quel est le nom et l'altitude du sommet manquant ?*

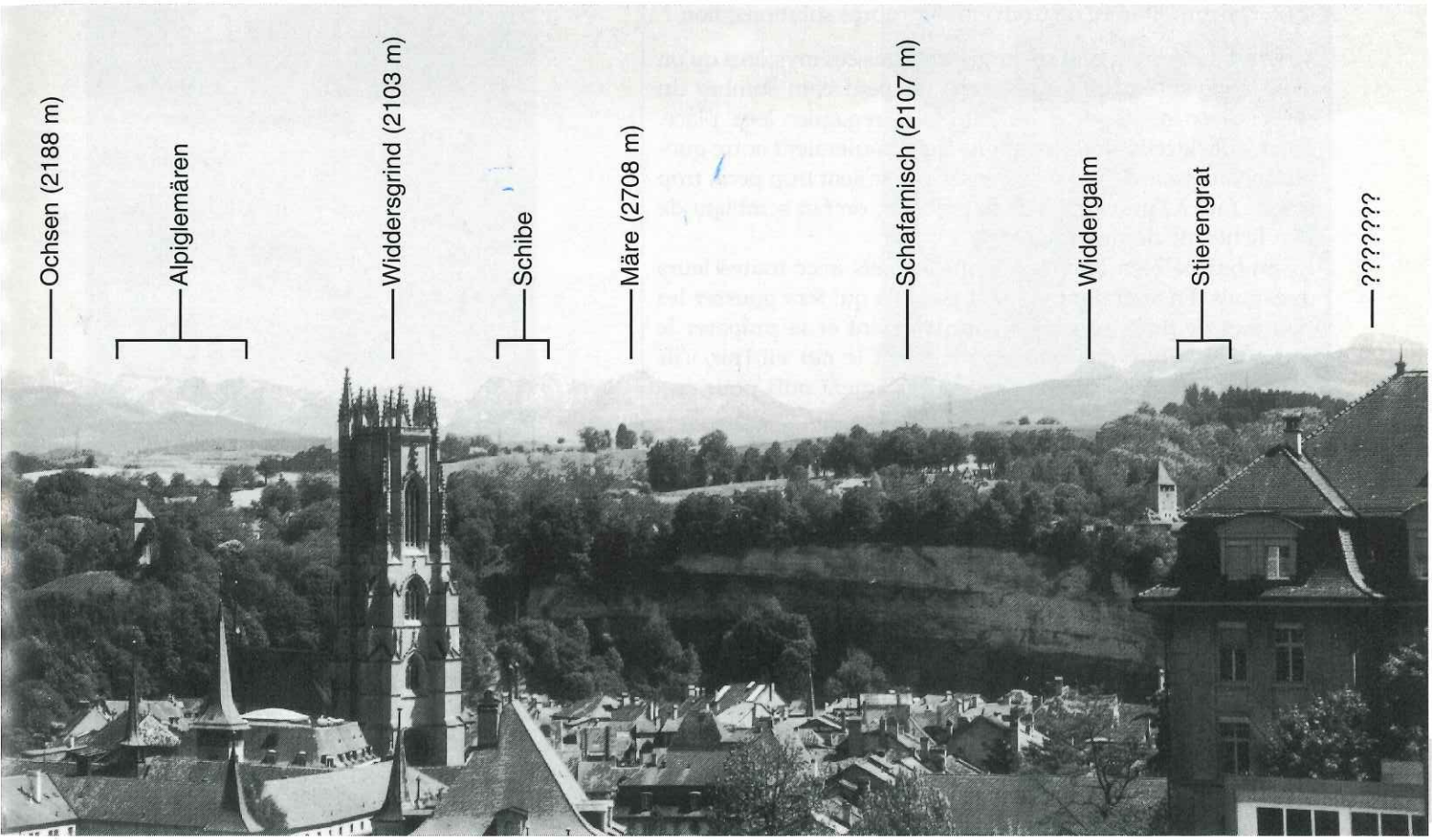
Glisse ton coupon dans la boîte «Concours Panorama» devant le bureau de M. Burgy, jusqu'au vendredi 13 septembre.



La classe 1F 95/96
Andrea, Ayfer, Maria
sous l'impulsion de M. J.-Marc Schweizer

du Belluard





Référence : Office fédéral de topographie (carte Gantrisch, 1 : 50'000)

Concours Panorama

Nom Prénom classe.....

Nom du sommet altitude



Le coin du philosophe

Chaque homme se pose parfois des questions. D'où est-ce que je viens et pourquoi la vie ? Que fais-je sur cette terre ? Et après la mort, qu'y a-t-il ?
Les philosophes, les prêtres, les scientifiques et bien d'autres personnes ont tenté maintes réponses. Nul n'a encore trouvé de thèse satisfaisant tout le monde. Est-ce mal ? Après tout, chacun est libre de trouver ses propres solutions; non ?

Mais on doute et quand ressurgissent tous ces mystères qu'on avait soigneusement rangés dans un petit coin sombre du cerveau, on se dépêche de leur faire regagner leur place. Parce que de telles interrogations chambouleraient notre quotidien, on essaie de ne pas y penser. On se sent trop petit, trop fragile face à l'univers. Pour se protéger, on fait semblant de s'en ficher, de dominer tout cela.
Ils en ont de bien bonnes les intellectuels avec toutes leurs questions. En attendant, ce n'est pas cela qui fera pousser les pommes de terre, se ranger l'appartement et se préparer le souper. Les étudiants qui se promènent le nez en l'air, s'ils sont champions pour rêvasser, sont vraiment nuls pour raccommoder leurs chaussettes !

Mais ne vous inquiétez pas, les braves gens qui tiennent des propos si terre à terre s'interrogent eux aussi de temps en temps sur leur passé, leur présent, leur avenir, la mort.

En tout cas lorsqu'ils ont terminé la vaisselle !

Sandrine Fessler, 2L

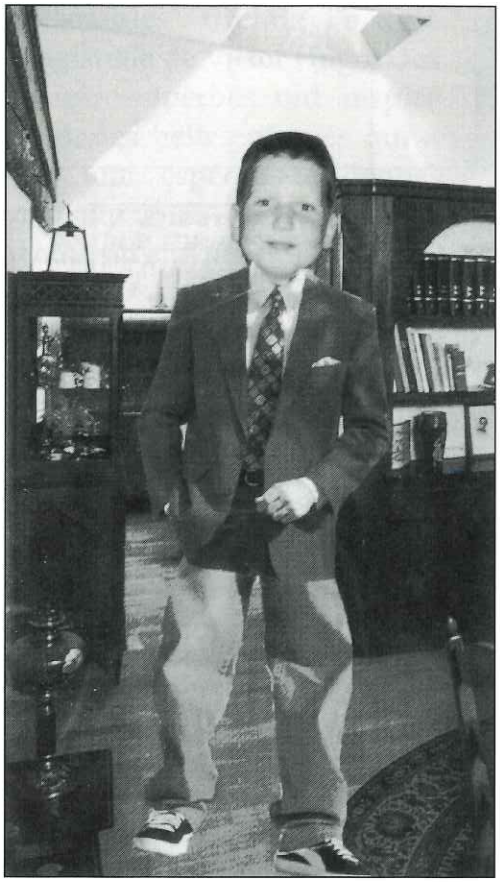


Poème

Des parents divorcés
Deux êtres séparés
Une famille déchirée
Des enfants bouleversés
Depuis combien de temps ?
Ça fait déjà longtemps
Trois jours ou trois ans
Une semaine ou dix ans
C'est un amour perdu
Crié dans la rue
Un appel au secours
Pour toujours
On se défend
On se ment
On se bat
Avec des avocats
Mais on frappe à la porte
C'est le ciel qui nous apporte
Le bonheur
La chaleur

Violaine Maier, 3E

Des élèves vus par eux-mêmes



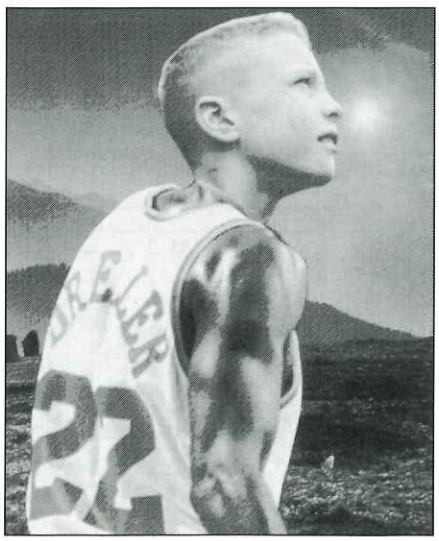
Jonathan Friedli, 2L

Qui suis-je ?



Muriel Gumy, 2K

Des élèves de deuxième année ont tenté de répondre à cette question avec de la fantaisie, de l'humour, du rêve, de la colle et des ciseaux. Drôle.



Yann Marbach, 2K

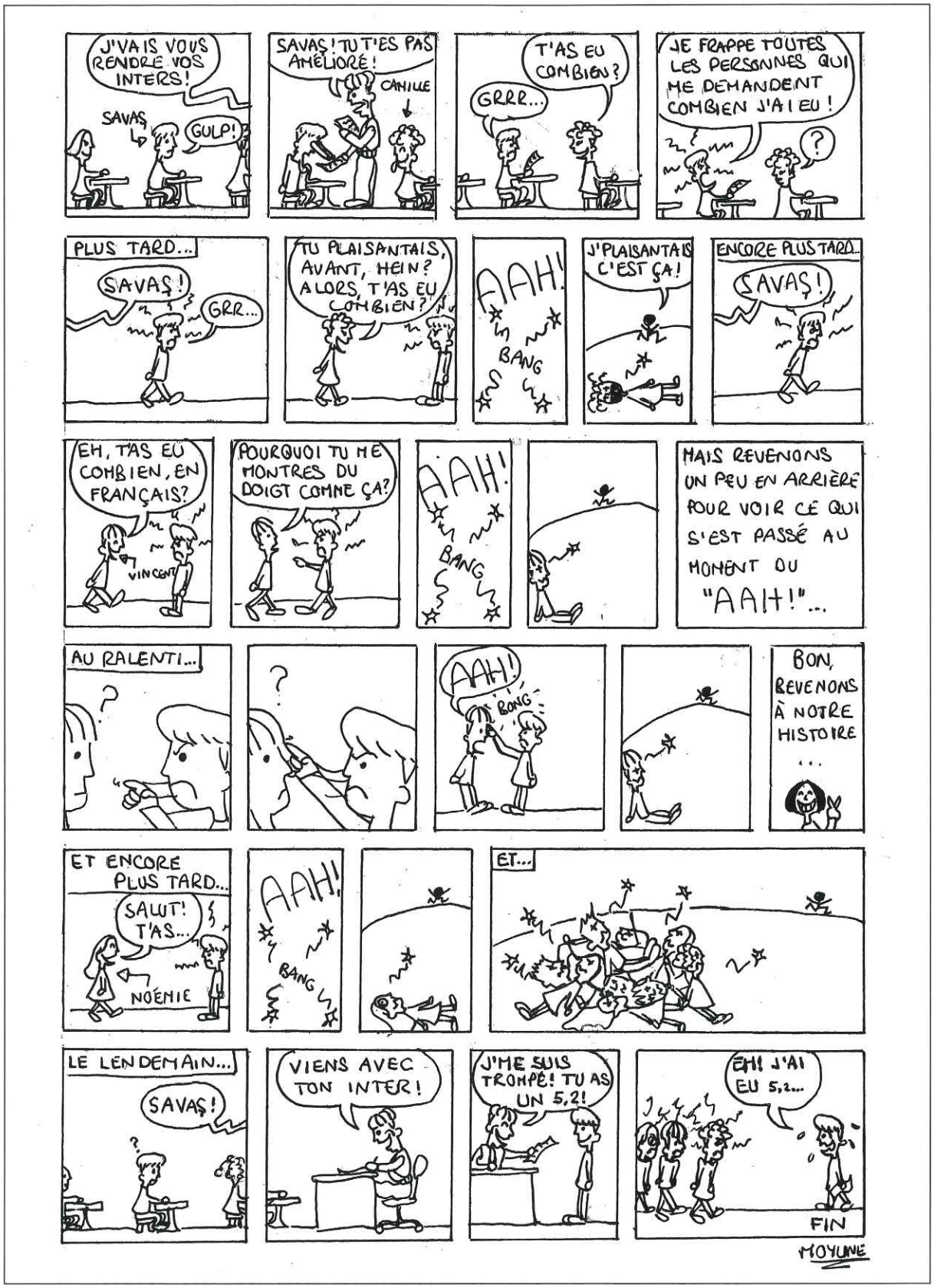


Mireille Walther, 2K

Eh oui ! il y a des élèves qui dessinent...

Eh oui ! il y a des élèves qui dessinent pendant les cours de français pour illustrer les heurts et bonheurs de la vie scolaire. Par exemple Moyline Tan de la classe 2L.

Et cela donne ceci...



Portraits d'après image

Des élèves de la classe 1M ont réalisé quelques portraits après avoir vu le film "Les Misérables" tiré de l'oeuvre magistrale de Victor Hugo. Des images superbes ont inspiré quelques belles plumes qui à leur tour, espérons-le, donneront envie de lire le livre ou d'aller au cinéma.

Mme I. Perroulaz



Dessin d'Aurore Jecker, 3G

Jean Valjean

Chaque fois que je vois un chien errant qui s'en sort sans son maître, je me souviens de Jean Valjean, cet ancien forçat héros des «Misérables» de V. Hugo, qui, malgré tous ses problèmes, réussit dans la vie et devint le maire de Montreuil-sur-Mer. Il devait avoir 50 ans au moment de son ascension sociale.

Il habitait une petite ville. Sa maison n'était pas grande, mais très agréable et chaleureuse. Il vivait seul et dirigeait une fabrique de verroterie noire qu'il avait édifiée lui-même. Il était aimé de tous, car il était juste et généreux.

Je le revois avec les traits de son visage marqués par les longues années de bagne, son teint pâle, ses cheveux bruns coiffés en arrière, ses yeux marron toujours attentifs, doux et mélancoliques, son long nez et sa barbe bien taillée qui lui cachait la bouche. Il était aussi très musclé, imposant et avait une force inimaginable. C'est ce qui frappait tous ceux qui le connaissaient.

Il était toujours habillé avec élégance et sobriété, portant une veste bien taillée, une chemise à col étroit avec des boutons gris et un pantalon noir très long qui retombait sur des chaussures en cuir toujours soigneusement cirées.

Son physique d'Hercule était d'autant plus surprenant que c'était un homme sensible, fin, généreux, aimable, bon, juste, honnête et qui, après sa rencontre avec Mgr Myriel, ne pensait qu'à faire le bien autour de lui. Par exemple, au risque de se faire reconnaître par Javert, un policier qui le poursuivait de sa haine, il sauva un homme coincé sous une charrette. Plus tard, malgré les difficultés, il tint la promesse qu'il avait faite à Fantine, une de ses anciennes ouvrières : à la mort de la jeune femme, il alla chercher sa fille Cosette, la délivra, (car elle était maltraitée par les Thénardier), et l'éleva comme sa propre enfant.

Mais l'événement qui m'a frappée le plus s'est passé à Paris. Pour gagner un peu d'argent, la concierge de Jean Valjean l'avait dénoncé à Javert. L'ex-bagnard s'en rendit compte à temps. Pourtant, avant de s'enfuir, il laissa le loyer sur la table, en donnant même plus qu'il ne devait à la traîtresse !

Existe-t-il beaucoup de gens qui auraient réagi comme M. Valjean ?

Christine Birbaum, 1 M

Javert

Javert était sévère et avait l'air froid, peu communicatif. Il avait un corps raide de soldat, un haut-de-forme bien brillant qui ne quittait jamais sa tête et de petits yeux bruns scrutateurs de fouine dans un visage très fermé.

Marc Brodard, 1 M

Monseigneur Bienvenue

Ce jour-là, Monseigneur Bienvenue avait revêtu son habituelle soutane noire élimée. Par ce temps ensoleillé, il s'était muni de son vieux chapeau liturgique et de sa canne en bois massif. Son visage ridé et souriant dévoilait sa gentillesse et sa bienveillance. Mgr Myriel avait une démarche pesante à cause de son âge.

Thierry Waeber, 1 M

Cosette

Ce jour-là, Mademoiselle Fauchelevent portait une robe ample en coton rose. Pour la promenade, elle s'était munie de sa petite ombrelle blanche et de chaussures à la dernière mode. Un grand chapeau de couleur claire couvrait ses cheveux blonds.. Cosette marchait tranquillement dans le jardin de Luxembourg.

Laurent Gassmann, 1 M



Dessin de Félicie Haymoz, 3G

TENNIS ET SQUASH AGY

5 COURTS DE TENNIS COUVERTS
4 COURTS DE BADMINTON AMOVIBLES
5 COURTS DE SQUASH

TENNIS SHOP
Location de matériel

ÉCOLE DE TENNIS
Cours collectifs et privés tél. 037 - 26 44 00

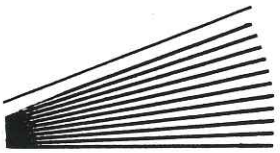
CLUB HOUSE
Restauration chaude et froide tél. 037 - 26 44 06

SALON RENATO CENCI
Sauna – Solarium – Massages
Whirlpool (bain de bulles) tél. 037 - 26 44 01

La direction du centre est assurée par M^me^ Catherine Emmenegger

Pour tous renseignements et réservations, de 8 h 30 à 20 h 30
TENNIS D'AGY SA
1763 Granges-Paccot / Fribourg
Tél. 037 - 26 44 00

Librairie Albert le Grand
Librairie générale



Rue du Temple 1
1701 Fribourg
Tél. (037) 24 01 47
Fax (037) 23 19 68

Boulangerie, Pâtisserie, Confiserie, Glacier de qualité



JEAN-MARC et PATRICIA SUARD

Rue Grimoux 14 1700 FRIBOURG Rue de Romont 13
037 - 22 35 15 037 - 22 34 19

COPIEURS ET TÉLÉCOPIEURS
FAIGLE 24

nashuatec

Du copieur Copy-Boy
au copieur à zoom de 50 à 200 %
Recto-verso automatique
Agrafage
Système d'édition
Module couleur
Photocopieur 4 couleurs/digital/laser/fiery

Chaises et fauteuils de bureau DAUPHIN - Destructeurs de documents HSM

Service Technique 24 sur 24

René Faigle SA
Route des Arsenaux 15 - 1700 Fribourg - tél. 037/22.33.09 - fax 037/23.26.19

Fiches à détacher

ENTREVUE AVEC LE MAÎTRE DE CLASSE - 7/11novembre 1996

Fiche à remettre au professeur de classe au plus tard le mardi 29 octobre 1996 par tous les élèves (données explicatives page 9).

Elève nom..... prénom classe n° alph.

Cocher ce qui convient.

Les parents

❍ participeront à la réunion; ils souhaitent être convoqués :
- ❍ le jeudi 7 novembre à..... heures
- ❍ le lundi 11 novembre à ❍ heure indifférente

(possibilité dès 16h00 ou selon les indications du maître de classe)

❍ ne participeront pas à la réunion du 1er semestre

❍ souhaitent rencontrer un maître d'une autre branche fondamentale :

.....

Date : Signature d'un des parents :

MACHINES À CALCULER

Les élèves de 2e et 3e année intéressés à l'achat d'une machine, remettront cette fiche à leur maître de classe le jeudi 29 août 1996 (voir page 13).

Elève nom..... prénom classe n° alph.

désire acheter le modèle TI-40 Galaxy à Fr. 36.- ❍.

Pour toute réclamation, s'adresser au magasin Duplirex, rte André Piller, 1762 Givisiez.

Date : Signature d'un des parents :

ÉTUDE SURVEILLÉE

Fiche d'inscription à remettre le jeudi 29 août 1996 au professeur de classe par les élèves intéressés (voir page 10).

Elève nom prénom classe..... n° alph.

domicile

Les parents

❍ inscrivent leur enfant à l'étude surveillée

❍ n'inscrivent pas leur enfant à l'étude surveillée

a) les jours choisis : ❍ lundi ❍ mardi ❍ mercredi ❍ jeudi ❍ vendredi

b) heure de fin d'étude surveillée : ❍ 16h15 ❍ 16h30 ❍ 17h00

Cocher d'un **x** les mentions qui conviennent.

Date : Signature d'un des parents :

Une exclusivité pour les jeunes de 12 à 16 ans !

Un compte qui apporte l'indépendance et un souffle de liberté :
- une vraie carte bancaire, «la Juniorcard», avec accès à tous les Bancomats de la BEF - une gestion autonome du titulaire (retraits libres jusqu'à Fr. 100.–/mois, courrier personnel) - un compte gratuit - un cadeau d'ouverture - de nombreuses propositions de distractions à des prix réduits dans le JuniorFlash

Une façon intelligente et pratique d'économiser en vue de…

Le compte Junior? C'est spécial CO!



Demande d'ouverture d'un compte

Pour ouvrir un compte, il suffit de remplir ce talon et de le retourner à votre succursale BEF habituelle.

Nom - Prénom

Date de naissance Nationalité

Adresse

NP - Localité

Prénom du père ou de la mère

Succursale BEF

Signature du père ou de la mère

Le compte Junior et ses caractéristiques:

- autorisation préalable des parents
- exploitation par le Junior
- retraits "libres" jusqu'à Fr. 100.- par mois (accord des parents pour montants supérieurs)
- découvert impossible,
- sans frais / relevés trimestriels,
- accès à tous les bancomats BEF

Succursales BEF:

Fribourg: siège central - Bourg - Route de Tavel - Hôpital cantonal - Rue de Romont
Canton: Attalens - Avry-Centre - Broc - Bulle - Charmey - Châtel-St-Denis - Courtepin - Domdidier - Guin - Ependes - Estavayer-le-Lac - Farvagny-le-Grand - Flamatt - Chiètres - Morat - Romont - Tavel

Banque de l'Etat de Fribourg

✂ à découper ou photocopier


BULLS